



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement,
du Fonds des Nations Unies pour la
population et du Bureau des
Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

Distr. générale
15 juillet 2020
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2020

31 août–4 septembre 2020, New York

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Dialogue structuré en matière de financement

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport sur le dialogue structuré en matière de financement 2019-2020

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution 71/243 (2016) de l'Assemblée générale visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés en matière de financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement reposent sur la résolution 72/279 de l'Assemblée générale relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et sont conduits en vertu de la proposition faite au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1), dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, comme énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/Add.1).

En accord avec les décisions prises récemment par le Conseil d'administration, ce rapport a été modifié afin d'améliorer son format et son contenu, enrichi d'un compte rendu de la mise en œuvre annuelle des engagements propres à chaque entité et des contributions au pacte de financement.

Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2018–2021 et à la stratégie de mobilisation de ressources du Fonds, le présent rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, en tenant compte des ressources de base comme des ressources diverses. Il prend également en considération les difficultés supplémentaires créées par la pandémie de COVID-19 et présente les mesures prises jusqu'à présent pour répondre à cette crise ainsi que des perspectives d'avenir.

Le rapport s'achève sur des éléments de décision.

Table des matières

I.	Introduction	4
II.	Le pacte de financement des Nations Unies	4
	A. Contexte	4
	B. Progrès accomplis en 2019-2020	5
	C. Possibilités et difficultés	7
III.	Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement	8
	A. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement : visées, objectifs et progrès réalisés en 2019-2020.....	8
	B. Collaboration interorganisations dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement	9
IV.	Situation financière générale	10
	A. Architecture de financement du FNUAP	10
	B. Situation financière par instrument de financement	11
	C. Affectation des ressources en 2018-2019	13
V.	Ressources de base	16
	A. L'importance des ressources de base.....	16
	B. Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs.....	17
	C. Contributions pluriannuelles aux ressources de base.....	19
	D. L'importance cruciale du paiement rapide des contributions.....	20
	E. Gestion de la volatilité et de l'incertitude	21
VI.	Financements et instruments consacrés aux ressources diverses	21
	A. Situation globale et principaux contributeurs.....	21
	B. Fonds thématiques du FNUAP	22
	C. Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies.....	23
	D. Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales	24
	E. Contributions au Sommet de Nairobi	26
	F. Commission européenne.....	26
	G. Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires.....	26
	H. Secteur privé et autres partenariats stratégiques.....	27
	I. Coopération Sud-Sud et triangulaire	28
VII.	Considérations stratégiques et prospection.....	29
	A. Perspectives pour 2020 et au-delà.....	29
	B. Gestion des risques.....	29
	C. Évaluation du coût des trois résultats transformateurs du FNUAP	30
	D. Vers des prévisions, une production de rapports, une visibilité et une reconnaissance améliorées	30
	E. Poursuite du plaidoyer et du dialogue en vue d'établir des périodes de financement de qualité	31
VIII.	Éléments de décision.....	32

Annexes

- Annexe 1. Pacte de financement : rapports propres au FNUAP pour 2019
- Annexe 2. Considérations relatives au financement commun entre le FNUAP, ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF
- Annexe 3. Architecture de financement du FNUAP
- Annexe 4. Architecture de financement du FNUAP modifiée en raison de la COVID-19
- Annexe 5. Principaux contributeurs aux ressources de base hors pays du CAD et pays de programme (2017-2019)
- Annexe 6. Fonds thématiques du FNUAP

Les annexes sont disponibles sur le [site Internet du Conseil d'administration du FNUAP](#).

I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution 71/243 (2016) de l'Assemblée générale au sujet de l'examen quadriennal complet visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés en matière de financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques.
2. Éclairés par la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont conduits en vertu de la proposition soumise au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1) et dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, comme énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/Add.1).
3. En accord avec les décisions prises récemment par le Conseil d'administration, ce rapport a été modifié afin d'améliorer son format et son contenu, notamment au sujet de l'établissement de rapports annuels sur la mise en œuvre des engagements propres à l'entité et des contributions au pacte de financement. Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2018–2021 et à la stratégie de mobilisation de ressources du Fonds, il offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement, en tenant compte des ressources de base comme des ressources diverses.
4. Malgré les progrès tangibles accomplis depuis le tournant historique que constitue la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) organisée au Caire en 1994, des millions de femmes et de filles n'ont toujours pas vu la promesse inscrite dans le Programme d'action de la CIPD se réaliser. En 2019, le monde a célébré le 25^e anniversaire de la CIPD, l'un des principaux jalons du processus de réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD25, en novembre 2019, plusieurs pays et autres partenaires ont annoncé un total de 1 250 engagements volontaires, dont des engagements financiers, destinés à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD, renouvelant ainsi la volonté d'accomplir le programme encore inachevé de la CIPD et renforçant les efforts en ce sens. En 2020, année du 25^e anniversaire du Programme d'action de Beijing et du début de la Décennie d'action¹, le FNUAP tirera parti de cette dynamique et, le cas échéant, aidera les pays qui en feraient la demande à tenir leurs engagements volontaires. Le FNUAP continuera à assurer l'évaluation du coût des trois résultats transformateurs² et à participer activement aux discussions avec tous les partenaires, notamment dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, afin de mobiliser les ressources et les partenariats nécessaires pour réaliser la promesse faite aux femmes et aux filles du monde entier.
5. En raison de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sanitaires et économiques à l'échelle mondiale, le FNUAP va devoir redoubler d'efforts pour accomplir les progrès encore nécessaires à la réalisation des trois résultats transformateurs en faveur des objectifs de développement durable (ODD). Ce rapport souligne par ailleurs la nécessité de financements souples, communs et de qualité pour surmonter les obstacles supplémentaires liés à la pandémie, et présente des perspectives d'avenir.

II. Le pacte de financement des Nations Unies

A. Contexte

6. Le pacte de financement des Nations Unies a été élaboré en réponse à la nécessité reconnue de transformer considérablement les pratiques de financement pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de placer les Nations Unies au cœur des efforts de résolution des problèmes mondiaux que les ODD cherchent à éliminer³.

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/decade-of-action/>

² L'évaluation des coûts des trois résultats transformateurs s'appuie sur de nouvelles études pour estimer le coût de l'action menée à l'échelle mondiale par le FNUAP pour mettre fin : a) aux décès maternels évitables, b) aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale et c) à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Cette analyse ne s'arrête pas au calcul des coûts : elle détermine également les interventions particulières nécessaires pour réaliser ces trois résultats transformateurs d'ici à 2030, notamment l'élaboration de dossiers d'investissement par pays et le calcul des coûts des programmes de pays du FNUAP. <https://www.unfpa.org/fr/featured-publication/co%C3%BBt-des-r%C3%A9sultats-transformateurs-de-lunfpa>

³ <https://undocs.org/fr/A/74/73/Add.1>

7. Le pacte de financement a donc pour objectif principal d'améliorer la quantité et la qualité des financements. Même si cet impératif concerne aussi bien les ressources de base que les autres ressources employées dans le cadre des activités de développement des Nations Unies, le pacte de financement accorde une importance particulière aux premières, indispensables à l'obtention de résultats. Il souligne que ces ressources souples jouent un rôle essentiel dans la capacité du système de développement des Nations Unies à mettre en place les solutions de développement transversales et globales nécessaires à l'accomplissement du Programme 2030 et qu'elles permettent de rompre les cloisonnements entre les interventions liées aux différents ODD.

8. Dans le cadre du dialogue structuré en matière de financement, il est important de rappeler que les États membres se sont engagés à porter la part des ressources de base à 30 % au moins d'ici cinq ans, en augmentant la proportion de contributions pluriannuelles et en doublant le montant des ressources attribuées aux fonds communs interorganisations et aux fonds thématiques de développement propres à une organisation.

Principaux paramètres du pacte de financement des Nations Unies

- Meilleure présentation des exigences de financement aux niveaux mondial et national
- Renforcement des dialogues en matière de financement au sein de chaque organisation
- Plaidoyer solide en faveur des ressources de base
- Meilleure utilisation et meilleure gestion des fonds communs et thématiques
- Transparence accrue concernant l'utilisation des ressources
- Visibilité et communication des résultats

9. La stratégie du FNUAP pour la mobilisation de ressources institutionnelles, l'architecture de financement destinée à soutenir la réalisation de son Plan stratégique pour 2018-2021 et ses dialogues structurés en matière de financement respectent l'ensemble des paramètres et engagements inscrits dans le pacte de financement des Nations Unies. Le FNUAP entend continuer de montrer l'exemple en faveur de l'accomplissement des réformes des Nations Unies, notamment en contribuant à la réalisation de ces paramètres et en déclarant systématiquement ses progrès.

B. Progrès accomplis en 2019-2020

10. Au début de l'année 2019, le FNUAP a mené une évaluation systématique des niveaux de référence et des cibles des engagements propres à chaque organisation inscrits dans le pacte de financement, en collaboration étroite avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Comme demandé par son Conseil d'administration, le FNUAP travaille en partenariat avec le Bureau de la coordination des activités de développement et les partenaires des Nations Unies en vue d'harmoniser les indicateurs, les méthodologies et les systèmes de mesure pour l'établissement de rapports concernant les engagements inscrits dans le pacte de financement. Cette harmonisation est cruciale pour l'établissement de rapports cohérents au sujet des cibles à l'échelle du système, mais aussi pour l'adoption d'approches harmonisées entre les organes directeurs aux fins de l'établissement de rapports propres aux organisations. Par ailleurs, le FNUAP, aux côtés du PNUD, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes, collabore activement avec les conseils d'administration à la mise en œuvre de différentes solutions permettant d'améliorer les dialogues structurés en matière de financement, notamment en analysant mieux les lacunes en matière de ressources et en veillant à l'appropriation et à la direction conjointes des entités et États membres concernés.

11. Les progrès accomplis par le FNUAP en faveur de la réalisation des engagements inscrits dans le pacte de financement sont détaillés dans un tableau qui figure à l'annexe 1. À la demande de son Conseil d'administration, le FNUAP, en partenariat avec ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF, a poursuivi l'harmonisation des rapports annuels, en y incorporant des étapes, si nécessaire, des exemples nationaux, ainsi que des explications orientées vers l'avenir. En deux ans d'action dans cet objectif, les performances du FNUAP ont grandement progressé. Tous les indicateurs du pacte de financement ont atteint les cibles fixées, à l'exception de la proportion de ressources de base par rapport aux ressources diverses, qui a chuté sous la barre des 30 % (27 % en 2019) de du nombre de contributeurs aux ressources de base, qui a continué à diminuer au cours des dernières années.

12. La pandémie de COVID-19 nous rappelle le rôle essentiel du multilatéralisme dans notre monde fait d'interdépendances : c'est à la fois la meilleure plateforme pour les mesures immédiates et la meilleure défense

contre les menaces mondiales à venir. Accorder au système de développement des Nations Unies un financement suffisant pour surmonter ces difficultés lui permet de déployer tout son potentiel. Le pacte de financement a pour but l'obtention de financements flexibles, qui favorisent l'impartialité, la réactivité, ainsi que la meilleure utilisation et la meilleure harmonisation possible des ressources. Alors que nous sommes confrontés à des obstacles sans précédent, il est plus important que jamais d'atteindre ces objectifs.

Action commune

13. Le FNUAP mène une grande partie de ses activités dans le cadre de programmes communs ciblant les principaux obstacles à la réalisation des ODD. Il collabore notamment avec l'UNICEF à [l'éradication du mariage des enfants](#) et à [la lutte contre les mutilations génitales féminines](#). Ces programmes constituent de vastes plateformes de partenariat centrées sur un thème, qui permettent d'impliquer d'autres organismes et collaborateurs. Dans le contexte de la COVID-19, elles ont favorisé la création de réseaux forts afin d'adapter la mise en œuvre des programmes et de recevoir directement des retours de la part des communautés. L'expérience acquise par le FNUAP en tant que membre des structures de gouvernance de l'[Initiative Spotlight](#)⁴, du [Fonds commun pour les ODD](#)⁵ et du [Fonds multipartite d'affectation spéciale pour la COVID-19](#)⁶, entre autres instruments à l'échelle du système, a prouvé son engagement à soutenir les plateformes de financement et de programmation qui s'appuient sur l'expertise de différentes entités. Comme le montre son architecture de financement, le FNUAP accorde explicitement la priorité à la collaboration interorganisations à fort impact. Ces fonds à gestion conjointe du Groupe des Nations Unies pour le développement durable complètent les instruments du secteur humanitaire et aident à consolider et à renforcer la place du coordonnateur résident et la collaboration au sein des équipes de pays des Nations Unies en vue de soutenir le mieux possible le système des Nations Unies. Le cadre d'intervention socioéconomique en réponse à la COVID-19, élaboré conjointement, et l'activation rapide du Fonds multipartite d'affectation spéciale correspondant représentent une bonne manière de mettre à l'épreuve en temps réel la réforme des Nations Unies. Cela témoigne de la capacité du FNUAP à participer à la conception d'actions communes et à s'aligner sur les organisations techniques pionnières et les coordonnateurs résidents. Le système de développement des Nations Unies ne se contente plus de maintenir le statu quo. Un financement adéquat du système de coordonnateurs résidents et des fonctions de coordination est crucial pour continuer à encourager l'innovation et les partenariats, au sein du système comme auprès des principaux partenaires, tels que les institutions financières internationales et le secteur privé.

Exemples des effets du pacte de financement au niveau des pays

Namibie. Le FNUAP a négocié l'inclusion de la continuité des services essentiels de santé sexuelle et reproductive et de santé maternelle et néonatale dans le pilier relatif à la prévention et à la lutte contre les infections, établi dans le cadre de la riposte nationale. Une équipe conjointe des Nations Unies (Organisation mondiale de la Santé [OMS], UNICEF et FNUAP) collabore actuellement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'élaboration de directives nationales concernant les procédures de prestation de services de santé sexuelle et reproductive, de santé maternelle et néonatale et de santé de l'enfant dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Azerbaïdjan. Le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS dirigent le groupe sectoriel pour la santé dans le cadre du plan de préparation et d'intervention du pays. Ces trois organismes se réunissent donc virtuellement deux fois par semaine avec le ministère de la Santé en vue de discuter des mesures de prévention relatives à la COVID-19. À la demande du ministère de la Santé, le bureau de pays du FNUAP, en partenariat avec l'OMS, le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies, participe à l'approvisionnement en équipements de protection individuelle à destination des agents de santé, des survivants de violence basée sur le genre, des femmes enceintes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Transparence des flux financiers

14. L'adoption des normes pour les données destinées à l'établissement de rapports financiers (Comité de haut niveau sur la gestion du Groupe des Nations Unies pour le développement), qui s'ajoute aux mesures de transparence déjà mises en place par le FNUAP en matière d'établissement de rapports, a permis d'obtenir des résultats concrets : les rapports établis dans l'ensemble du système sont plus précis et plus comparables, ce qui facilite l'analyse de l'ampleur des résultats et de l'aide apportée. En vue de favoriser encore davantage l'accès à des données fiables aux fins de la planification et du suivi du système des Nations Unies, le FNUAP met à disposition différentes ressources,

⁴ <https://www.un.org/fr/spotlight-initiative/>

⁵ <https://jointsdgfund.org/homepage>

⁶ <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/COV00>

notamment sa plateforme de données démographiques, ses estimations de coûts et ses dossiers d'investissement en faveur de l'intégration de la santé sexuelle et reproductive aux cadres nationaux de planification et de financement.

Exemples des effets du pacte de financement au niveau des pays

Moldova. Le FNUAP est un membre actif de l'Équipe de coordination des Nations Unies, du Groupe de la communication des Nations Unies et de deux groupes de travail thématiques des Nations Unies créés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 : le groupe Développement économique et social (présidé par le PNUD) et le groupe Éducation (présidé par l'UNICEF). En tant que principal organisme de production et de suivi de données, le FNUAP a soutenu l'élaboration d'un tableau de bord pour le suivi en temps réel des données. Ce projet conjoint de l'entreprise informatique Esri et de l'université Johns-Hopkins est actuellement utilisé dans plusieurs pays touchés par la pandémie de COVID-19. Au Moldova, le tableau de bord permet la diffusion de messages au sujet de la COVID-19 et de la grossesse, ainsi que le suivi des cas d'infection.

Évolution des pratiques en matière de financement

15. L'augmentation de la part des ressources diverses a accru le déséquilibre entre ce type de ressources et les ressources de base ; néanmoins, le FNUAP a constaté une évolution vers des affectations moins restrictives et des modalités qui favorisent la cohérence et les actions communes. Même si le FNUAP continue à souligner [l'importance des ressources de base](#), il se félicite de l'augmentation des financements attribués à ses fonds thématiques au niveau des entités, qui favorisent une rentabilité optimale et un soutien plus large dans les domaines stratégiques de son mandat. Le FNUAP encourage également le financement direct des programmes de pays, qui engendrent de nombreux bénéfices à l'échelle des pays.

Éthiopie, République démocratique du Congo et Soudan : financement direct en soutien au programme de pays, actuellement pris en charge par la Suède

- Ce financement a permis au FNUAP d'affecter des ressources aux domaines prioritaires de manière flexible.
- Il a facilité une allocation souple des ressources, conforme aux priorités nationales.
- Il a permis au FNUAP d'accroître sa présence au niveau infranational.
- Il a renforcé la réputation de partenaire fiable du FNUAP.
- Il a joué un rôle moteur pour l'obtention d'autres ressources.
- Il a aidé le FNUAP à mieux traiter les priorités relatives aux liens et interactions entre l'action humanitaire et le développement.

Cette modalité de financement, de même que les autres instruments de financement commun au niveau national, facilite les contributions communes à la mise en œuvre pluriannuelle des programmes de pays du FNUAP.

C. Possibilités et difficultés

16. Les dialogues structurés en matière de financement constituent une plateforme importante pour la réalisation des engagements collectifs des États membres et des entités des Nations Unies dans le cadre du pacte de financement, et permettent ainsi de bâtir un système financier plus stable et plus durable. Le pacte de financement réunit des engagements qui se renforcent mutuellement, que le système des Nations Unies et les États membres doivent mettre en commun afin d'améliorer leur présence sur le terrain et d'accroître les effets des actions de développement des Nations Unies en faveur de la réalisation des ODD. En l'absence de financements plus prévisibles, plus stables et plus flexibles, comme le demande le pacte de financement, le système de développement des Nations Unies ne pourra pas mettre pleinement à profit ses atouts uniques ni remplir ses fonctions principales, notamment le soutien à l'établissement de normes attendu par les États membres et l'accélération des progrès vers la réalisation des ODD.

17. Le pacte de financement a créé chez les États membres une dynamique nécessaire concernant le niveau adéquat de financements durables et prévisibles. Cette dynamique doit être entretenue et accentuée pour que les progrès se poursuivent. Ainsi, l'augmentation des ressources de base et des autres formes de financement flexibles aide les entités des Nations Unies à accroître leur coopération en vue de résultats communs au niveau national, en permettant aux équipes de pays des Nations Unies de donner des conseils en matière de politiques intégrées qui sont adaptés aux besoins prioritaires. Le renforcement des actions communes peut également passer par une hausse de la part des contributions réalisées par le biais de fonds communs interorganisations, en particulier dans les situations où une approche de développement intégrée est nécessaire. La rationalisation des exigences en matière de rapports et de visibilité au niveau des pays permet des gains d'efficacité, qui constituent un élément important du pacte de financement.

18. À l'inverse, l'absence de progrès en faveur de la réalisation des engagements des États membres nuirait à la cohérence et à l'efficacité. Par exemple, un financement insuffisant du budget du système du coordonnateur résident a des effets néfastes sur la qualité et les effets de la présence des Nations Unies dans le pays concerné, ce qui réduit son rôle directeur et son incidence, en particulier dans les cas où il est urgent de commencer un dialogue politique et un travail normatif. La coordination n'est pas un luxe : c'est une fonction nécessaire, qui doit être renforcée pour que le système des Nations Unies soit plus efficace. Il est donc particulièrement important d'assurer l'attribution systématique de 1 % des fonds à la coordination. Le non-respect des taux et politiques de recouvrement des coûts affaiblit encore davantage les ressources de base déjà limitées. Le manque de financements suffisants et prévisibles pour toute la durée des plans stratégiques réduit la capacité des fonds et programmes des Nations Unies à attribuer aux programmes de pays les ressources nécessaires à leur mise en œuvre, en particulier dans les pays et pour les fonctions qui ont un besoin important de ressources de base.

19. Le FNUAP s'attend à ce que le pacte de financement continue à susciter un « cercle vertueux » de confiance et de partenariats, étant donné son objectif premier d'augmentation de la prévisibilité et de la stabilité. Le FNUAP s'engage à faire son possible en faveur de l'accroissement de la transparence, de la collaboration, de l'efficacité et de la reconnaissance, afin que les gouvernements et le grand public investissent à leur tour dans le système multilatéral en général et dans le FNUAP en particulier.

20. L'examen intégré à mi-parcours et le rapport sur l'état d'avancement du Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 sont une bonne occasion de mettre en avant les principaux paramètres que promeut le pacte de financement, par exemple le renforcement de la coopération en faveur de l'obtention de résultats au niveau national. De plus, le pacte de financement est un socle essentiel pour l'accélération des résultats proposée dans l'examen à mi-parcours, y compris pour les investissements en faveur du soutien aux opérations sur le terrain et pour l'estimation fiable des besoins financiers, en vue de favoriser la réalisation plus rapide des résultats transformateurs et du Programme d'action de la CIPD.

III. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement

A. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement : visées, objectifs et progrès réalisés en 2019-2020

21. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement visent à constituer durablement une coalition de donateurs plus diversifiée et à garantir des financements prévisibles et suffisants pour les trois prochains cycles du Plan stratégique, afin de réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits en matière de reproduction d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, le FNUAP peut agir dans trois domaines principaux : a) recueillir des fonds suffisants pour répondre aux besoins, combler les lacunes et réaliser des prévisions, à l'aide de données financières rigoureuses et actualisées ; b) aligner les ressources sur les besoins programmatiques, au moyen d'une analyse solide ; et c) prouver les résultats obtenus et les mettre en lumière, notamment grâce aux instruments et aux plateformes numériques du FNUAP, en améliorant l'accès aux données en temps réel et en apportant une meilleure visibilité aux donateurs et aux partenaires.

22. Outre les engagements à l'échelle du système, propres à chaque organisme, inscrits dans le pacte de financement, le FNUAP s'efforce d'atteindre des cibles plus spécifiques dans le cadre de ses [dialogues structurés en matière de financement](#) : il veille ainsi à garder un niveau élevé d'ambition et à rester fortement mobilisé aux côtés des États membres⁷.

⁷ <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>

Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement : cibles

- Maintenir ou dépasser le financement plancher de 350 millions de dollars de ressources de base pour l'ensemble du cycle du Plan stratégique 2018-2021
- Obtenir 150 contributeurs aux ressources de base, contre 120 actuellement
- Multiplier le nombre de donateurs s'engageant à verser des contributions pluriannuelles et procédant à des paiements anticipés
- Augmenter la proportion des contributions aux ressources de base versées par d'autres donateurs que les pays de programme du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à 10 %, contre 1,5 % actuellement
- Favoriser la mise en œuvre de l'architecture de financement du FNUAP
- Collaborer avec les autres fonds et programmes des Nations Unies

23. Les dialogues structurés en matière de financement ont permis aux États membres d'acquérir une meilleure compréhension de la situation financière du FNUAP à différentes périodes de l'année, d'échanger au sujet de solutions pour mieux lier les résultats aux ressources et de discuter des progrès relatifs aux instruments qui sont au cœur de l'architecture de financement du FNUAP, dans le cadre plus large du pacte de financement des Nations Unies⁸.

Tableau 1. État et progrès des dialogues structurés en matière de financement

Objectifs et cibles des dialogues structurés en matière de financement	2017	2018	2019	2020 (de janvier à juin)
Nombre de dialogues structurés en matière de financement par an (cible : 3 sessions par an)	4 sessions : 3 sessions informelles 1 session formelle	4 sessions : 3 sessions informelles 1 session formelle	5 sessions : 3 sessions informelles 1 session formelle 1 session commune	1 session informelle 1 session commune
Au moins 350 millions de dollars de ressources de base	350 millions de dollars	379 millions de dollars	373 millions de dollars	398 millions de dollars (prévision)
150 contributeurs aux ressources de base	120 pays	108 pays	106 pays	52 pays
Augmentation du nombre de contributions pluriannuelles aux ressources de base	39 pays	34 pays	35 pays	28 pays
Proportion de contributions aux ressources de base versées par d'autres contributeurs que les pays du CAD et les pays de programme (cible : 10 %)	1,30 %	1,20 %	1,10 %	0,30 %

Remarque : les objectifs atteints sont notés en vert, ceux non atteints en rouge.

B. Collaboration interorganisations dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement

24. Au cours des deux dernières années, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes ont intensifié leur collaboration autour des dialogues en matière de financement. Un groupe de travail informel interorganisations sur les dialogues structurés en matière de financement a été créé sous la direction du FNUAP. Il accorde la priorité à la

⁸ L'ensemble des documents et supports sur les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont disponibles (en anglais uniquement) sur une page dédiée, à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>.

coordination, à l'harmonisation et à l'alignement entre les organisations sur les questions de financement, conformément au pacte de financement. Le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes souscrivent sans réserve aux principes du pacte de financement, respectent ses paramètres et s'engagent à le mettre en œuvre dans un esprit de collaboration mutuelle avec les États membres et le système des Nations Unies. Les conseils d'administration ayant demandé de poursuivre l'amélioration de la qualité des dialogues structurés, ainsi que du format et du contenu des rapports, les quatre organismes ont entrepris de mieux détailler les résultats, d'améliorer les liens entre la mise en œuvre du Plan stratégique et les ressources ainsi que leur analyse, et de mieux harmoniser leurs rapports relatifs aux dialogues structurés en matière de financement. La collaboration interorganisations contribue par ailleurs à accroître l'alignement de leurs approches respectives des dialogues structurés en matière de financement et du pacte de financement.

25. Des dialogues structurés et communs en matière de financement, regroupant les membres des quatre conseils d'administration, ont eu lieu en 2019 et en 2020. En août 2019, une [session informelle conjointe](#) portant sur le pacte de financement a ainsi été organisée afin de favoriser une compréhension identique et un engagement commun, et de définir les principales difficultés et possibilités liées à la mise en œuvre du pacte. En janvier 2020, une [réunion d'information commune](#) s'est tenue en vue de discuter des possibilités d'amélioration du format, du contenu et de la fréquence des dialogues structurés en matière de financement. En outre, les quatre organismes ont présenté des considérations relatives au financement commun, destinées à renforcer la compréhension et l'harmonisation dans le cadre des dialogues (voir l'annexe 2).

IV. Situation financière générale

A. Architecture de financement du FNUAP

26. L'architecture de financement du FNUAP (voir l'annexe 3) repose sur les instruments de financement suivants :

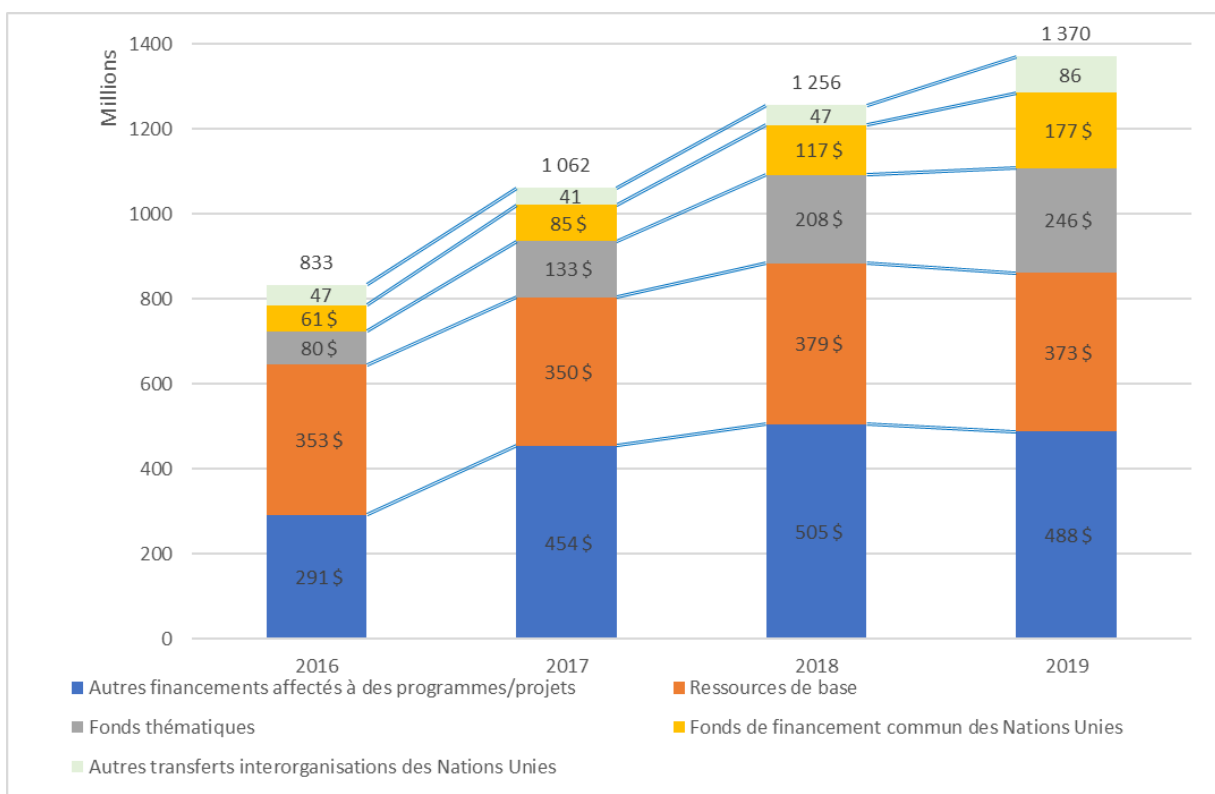
- a) *Ressources de base (ou ressources ordinaires)*. Il s'agit de financements sans affectation préalable, dont l'utilisation est à la seule discrétion du FNUAP et de son Conseil d'administration. Ces ressources constituent la pierre angulaire des opérations du FNUAP.
- b) *Ressources diverses (ou ressources de cofinancement)*. Ces ressources regroupent les types de financement suivants :
 - i) *Fonds thématiques*. Il s'agit d'un ensemble de contributions thématiques faites par une organisation à un mécanisme de financement propre à une entité, dont l'objectif est de favoriser l'obtention de résultats de haut niveau dans le cadre d'un plan stratégique. Ces fonds sont administrés par le FNUAP. Le FNUAP a mis en place quatre fonds thématiques destinés à appuyer l'exécution du Plan stratégique : le programme UNFPA Supplies, le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle et infantile, le Fonds thématique pour l'action humanitaire et le Fonds thématique pour les données démographiques (voir l'annexe 6).
 - ii) *Fonds communs et transferts interorganisations des Nations Unies*. Les fonds communs et autres transferts interorganisations regroupent un ensemble de contributions à un mécanisme de financement de plusieurs entités, qui ne sont donc pas préaffectées à une entité particulière des Nations Unies. Les fonds, gérés par des administrateurs de fonds des Nations Unies et affectés par le biais d'un mécanisme de gouvernance supervisé par les Nations Unies, visent à soutenir des actions spécifiquement consacrées au développement durable des pays de programme et centrées sur les effets à long terme. Ces actions comprennent notamment des instruments conjoints, tels que le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, le Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines, l'Initiative Spotlight pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, ou encore le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.
 - iii) *Autres financements ciblés*. Il s'agit de toutes les autres formes de financements accordés par les donateurs à des lieux, domaines, activités et opérations spécifiques, n'entrant dans aucune des catégories précédemment citées ; c'est par exemple le cas du projet Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD) de la Banque mondiale et du Programme mondial de prévention de la préférence pour les garçons et de la sous-estimation des filles, soutenu par l'Union européenne, mais aussi des instruments de financement commun à l'échelle des pays, qui facilitent la mise en œuvre pluriannuelle des programmes de pays du FNUAP.

27. Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le FNUAP a tiré parti de tout le soutien que pouvait lui apporter son architecture de financement existante afin de garantir des interventions rapides pour faire face à l'évolution des besoins. Dans ce cadre, il a notamment modifié l'affectation des ressources de base et mobilisé ses fonds thématiques et ses autres instruments de financement en faveur d'une « riposte à l'échelle de l'organisation ». Le FNUAP a en outre lancé en mars 2020 un [plan mondial d'intervention](#), mis à jour en juin 2020⁹. Ce plan complète le *Plan de réponse humanitaire global COVID-19* du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS et le Cadre socioéconomique¹⁰.

B. Situation financière par instrument de financement

28. Comme le montre son architecture de financement, le FNUAP utilise plusieurs instruments de financement pour assurer la mise en œuvre de sa mission. L'évolution et la part relative de chaque instrument de financement sont présentées en détail dans la figure 1 ci-dessous.

Figure 1. Évolution et part relative des instruments de financement du FNUAP (en millions de dollars)



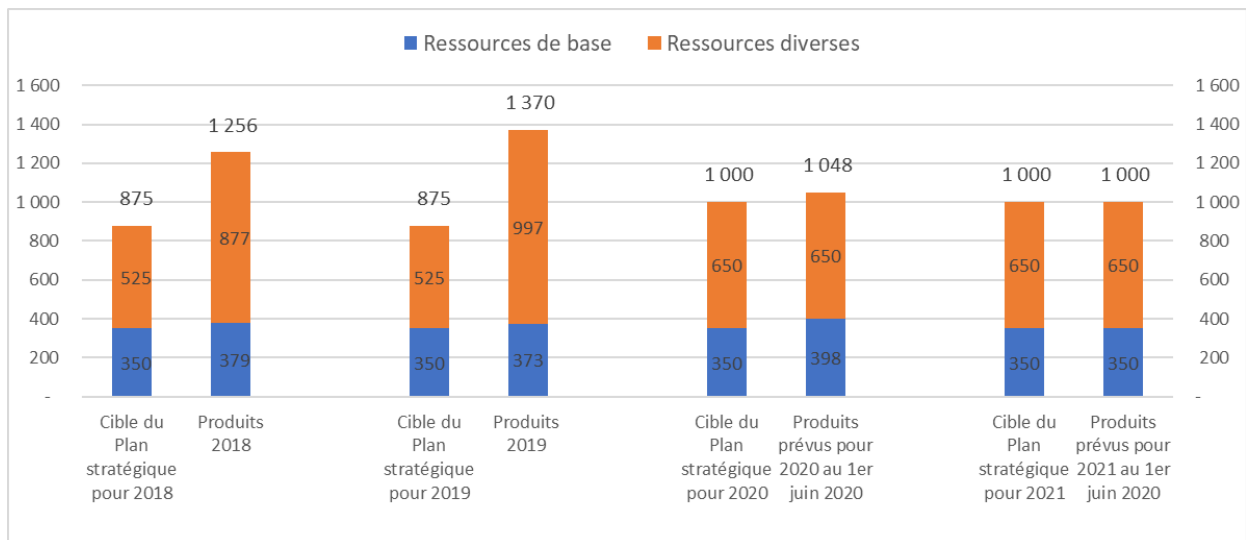
29. Comme indiqué dans la figure 2 ci-après, on estime que 3 750 millions de dollars, dont 1 400 millions de dollars de ressources de base et 2 350 millions de dollars de ressources diverses, seront nécessaires pour réaliser les résultats définis dans le Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP. Au cours des deux premières années du Plan, les cibles relatives aux ressources ont été largement dépassées, ce qui confère au FNUAP une assise financière solide et les ressources nécessaires pour atteindre, voire dépasser, la plupart de ses cibles¹¹.

⁹ https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA_Global_Response_Plan_Revised_June_2020_.pdf

¹⁰ L'annexe 4 aborde plus en détail l'architecture de financement du FNUAP dans le contexte de la COVID-19. Une présentation plus complète, effectuée pour le Conseil d'administration en mai 2020, est également disponible sur le site Internet du FNUAP à l'adresse : <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>.

¹¹ Pour de plus amples détails concernant les performances en 2019, veuillez consulter l'examen intégré à mi-parcours et le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 (DP.FPA/2020/4 [Part I]), disponible [ici](#).

Figure 2. Cibles du Plan stratégique pour 2018-2021 comparées aux produits réels enregistrés en 2019 et aux projections pour 2020
(en millions de dollars)



30. L'évolution de 2019 peut être qualifiée de globalement positive : les produits totaux des contributions au financement du FNUAP ont poursuivi leur augmentation (croissance de 9 % entre 2018 et 2019) et les ressources diverses dites « de qualité », telles que définies dans le pacte de financement des Nations Unies¹², ont progressé davantage que les instruments de financement préaffectés. Cependant, le fait que les ressources diverses tendent à être centrées sur le moyen terme continue de poser des problèmes, notamment une fragmentation de la planification des programmes, des difficultés à gérer la continuité de ces derniers, ainsi qu'un volume plus important de rapports à établir pour les donateurs, ce qui entraîne des coûts de transaction supplémentaires élevés et accroît la complexité de la gestion des programmes et opérations du Fonds. Pour les opérations des programmes et pour la durabilité des financements, il est donc essentiel que les donateurs et leurs partenaires poursuivent leurs efforts de respect des principes du pacte de financement et de transition vers des pratiques de financement plus durables, en consacrant une part plus importante de leurs contributions aux instruments de financement du FNUAP pourvus de coûts de transaction faibles, par exemple les ressources de base, les fonds thématiques et les fonds communs.

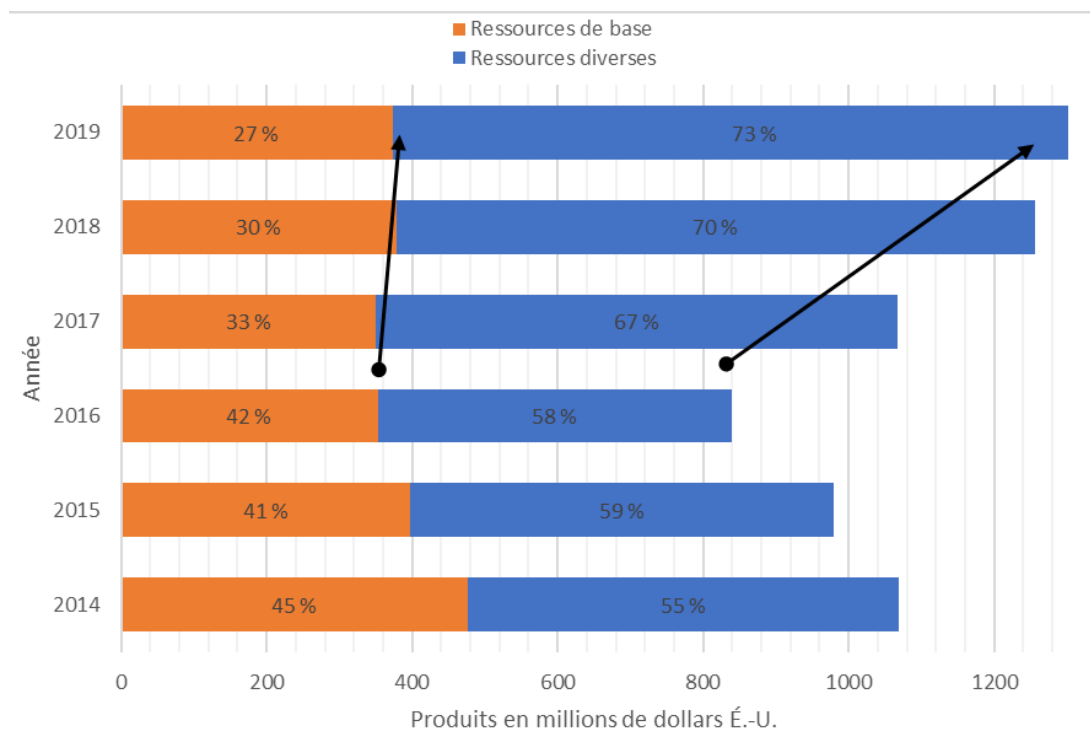
Analyse de la dynamique et des tendances de financement du FNUAP en 2018-2019

- Participation active aux dialogues en matière de financement avec les États membres (individuellement, collectivement et en tant que système) afin de trouver des solutions pour améliorer la qualité globale des financements accordés au système et accélérer la mise en œuvre du pacte de financement.
- Intensification des efforts de mobilisation des ressources de base et diverses, y compris de la mobilisation annuelle de ressources, des campagnes de communication et de la sensibilisation des donateurs en faveur des fonds thématiques, avec le soutien de la haute direction, des bureaux régionaux et des bureaux de pays du FNUAP.
- Promotion du rôle des partenaires et contributeurs de longue date, qui influencent dans un sens positif les États membres au sujet des ressources de base, de qualité et flexibles.
- Mise en place de mesures visant à assurer la visibilité et la reconnaissance de toutes les contributions, en particulier celles des contributeurs aux ressources de base mettant en lumière des résultats au niveau des pays, la création de portails pour les donateurs, etc.
- Mise en évidence de progrès concrets dans les résultats obtenus grâce aux investissements des donateurs, à la transparence, aux approches communes des Nations Unies, aux mesures de gain d'efficacité et aux engagements à contribuer à la réforme des Nations Unies et au pacte de financement.
- Rôle moteur et plaidoyer à l'échelle mondiale du FNUAP en faveur des droits et de la liberté de choix de chacun, notamment lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD25 et des événements complémentaires.
- Calcul des coûts liés aux trois résultats transformateurs, évaluant de manière fiable les besoins en matière de financement, et dossiers d'investissement.

¹² A/74/73/Add.1 – E/2019/4/Add.1

31. Au cours des cinq dernières années, la répartition des ressources du FNUAP entre ressources de base et diverses a sensiblement évolué, ce qui a modifié la prévisibilité et la pérennité de la structure de financement globale de l'organisation. Alors que les ressources de base représentaient environ 50 % des financements en 2014, cette proportion est tombée à 27 % en 2019. C'est la première fois que leur niveau est inférieur à la cible de 30 % fixée par le pacte de financement des Nations Unies. L'une des principales causes de cette tendance est l'augmentation de plus en plus soutenue de la part des ressources diverses par rapport aux ressources de base. Le seuil de 30 % de ressources de base fixé par le pacte de financement pourrait être à nouveau atteint en 2020, car certains des principaux donateurs ont considérablement accru leurs contributions aux ressources de base par rapport à 2019.

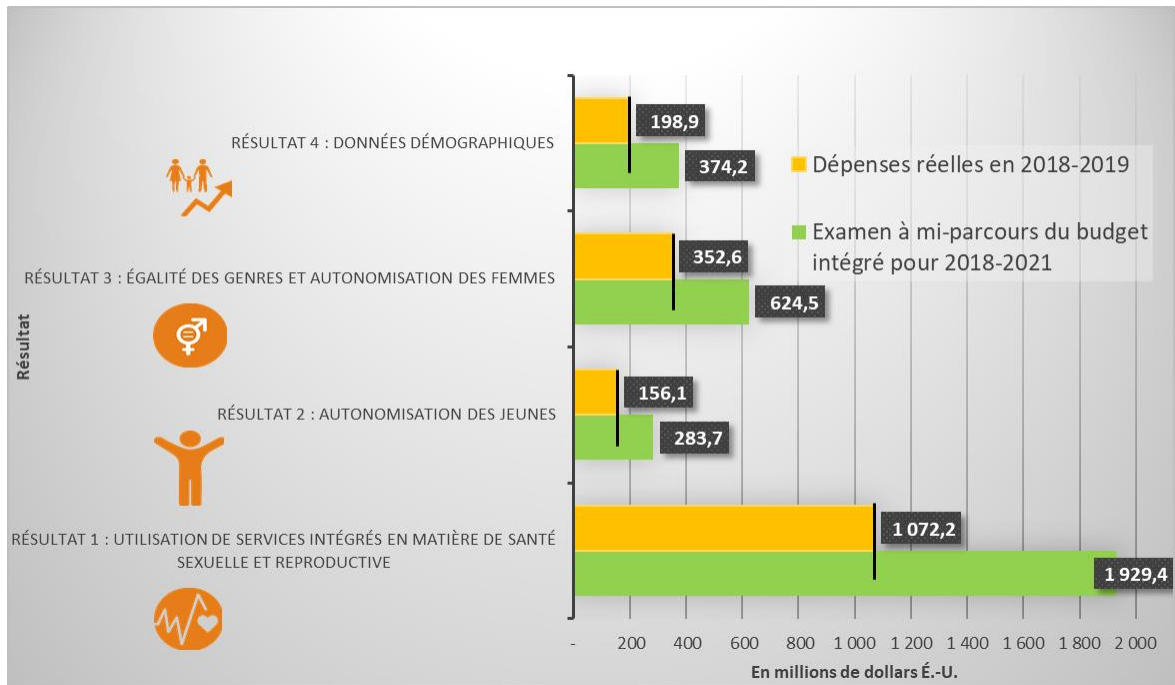
Figure 3. Pourcentage de ressources de base et diverses, 2014-2019



C. Affectation des ressources en 2018-2019

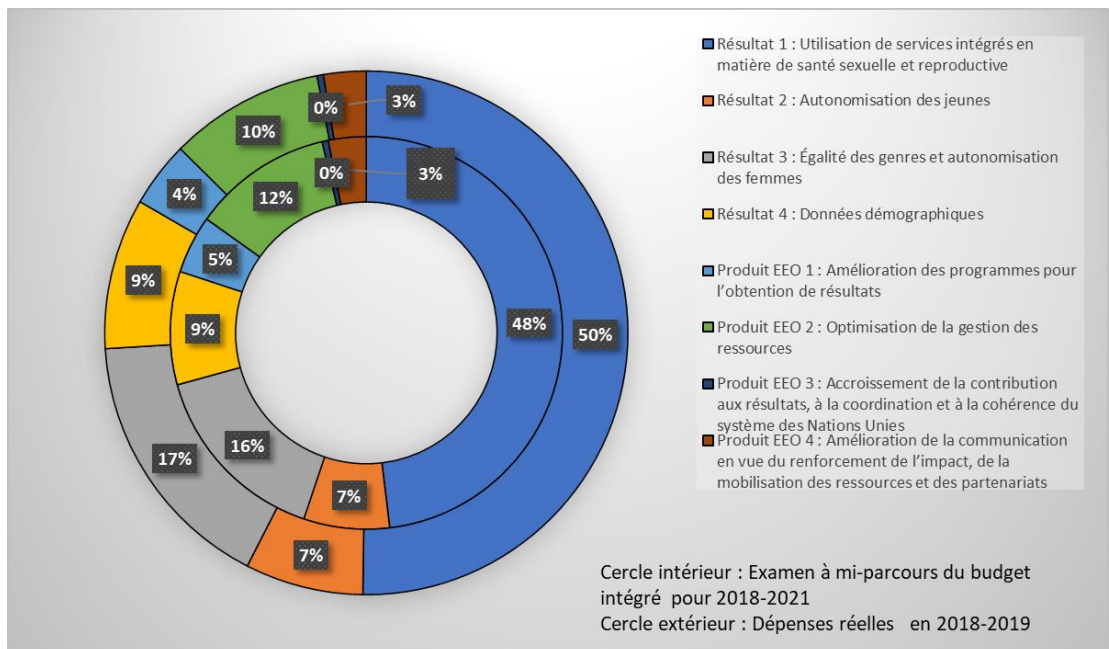
32. La figure 4 présente l'affectation des ressources par domaine de résultats pour les années 2018 et 2019 cumulées, comprise entre 53 % et 56 % pour les deux premières années de mise en œuvre du Plan stratégique, ce qui indique que la situation financière du FNUAP est saine, mais aussi que l'organisation dispose d'une solide capacité de mise en œuvre sur le terrain. Ces deux facteurs ont été essentiels aux résultats globalement bons présentés dans le tableau de bord des résultats relatifs aux produits de l'[examen à mi-parcours](#).

Figure 4. Prévisions indicatives d'affectation des ressources pour la période 2018-2021 et dépenses cumulées en 2018-2019, par domaine de résultats



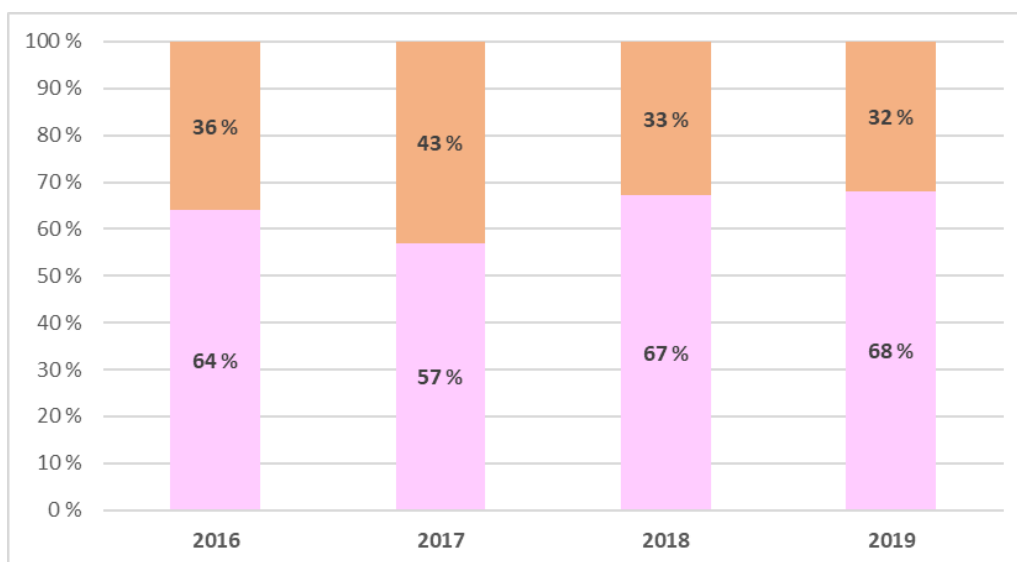
33. La figure 5 présente la répartition des dépenses réelles cumulées en 2018 et 2019. Les dépenses annuelles cumulées restent plutôt conformes aux prévisions indicatives d'affectation des ressources par résultat et par produit relatif à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles (EEO) pour les quatre années du Plan stratégique 2018-2021. En d'autres termes, les ressources continuent à être décaissées comme prévu et le taux de décaissement est stable. Il convient de remarquer que le taux de décaissement relatif aux dépenses au titre du résultat 3 (égalité des genres et autonomisation des femmes, 56 %) indique une tendance à l'augmentation des investissements en faveur des femmes et des filles ainsi que des efforts pour ne laisser personne de côté.

Figure 5. Proportions cumulées de ressources affectées aux résultats et aux produits EEO : valeurs indicatives (2018-2021) et réelles (2018-2019)



34. L'évolution des dépenses par marqueur de l'égalité des genres (figure 6) corrobore cette conclusion. Le fait que deux des trois résultats transformateurs relèvent du résultat 3 a conduit le FNUAP à se rendre compte que des efforts plus soutenus d'institutionnalisation et de déploiement à grande échelle étaient nécessaires dans ces domaines. De plus, comme indiqué dans l'examen intégré à mi-parcours et le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 (DP/FPA/2020/4), les données démographiques, la qualité des soins en matière de santé sexuelle et reproductive, les normes de genre, les normes socioculturelles néfastes et les mécanismes de reddition de comptes relatifs à la violence basée sur le genre jouent un rôle essentiel en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, et seront donc prioritaires au cours des deux prochaines années afin d'accélérer la mise en œuvre.

Figure 6. Dépenses du FNUAP par marqueur de l'égalité des genres, 2016-2019



- Activité ayant pour principal objectif l'égalité des genres et/ou l'autonomisation des femmes, ou y contribuant de manière importante
- Contribution faible ou nulle à l'égalité des genres et/ou à l'autonomisation des femmes

35. Comme indiqué dans le tableau 2, la part relative des ressources allouées à chaque catégorie de pays pour la période 2018-2019 s'inscrit dans l'intervalle approuvé par le Conseil d'administration dans le modèle d'activité du Plan stratégique¹³. Ainsi, les pays figurant dans le quadrant rouge, c'est-à-dire ceux qui ont les besoins les plus criants et le moins de ressources pour y répondre, ont reçu la plus grande part des ressources¹⁴.

¹³ Voir l'annexe 4 du Plan stratégique 2018-2021, disponible [ici](#) (en anglais). Les données concernent uniquement les ressources de base disponibles pour les programmes.

¹⁴ Les ressources affectées par pays et par région sont présentées en détail dans le *Rapport statistique et financier 2019*, disponible [ici](#).

Tableau 2. Enveloppe par quadrant
Comparaison entre les intervalles de répartition approuvés par le Conseil d'administration et la répartition réelle (2018-2019)

	Pays du quadrant rouge	Pays du quadrant orange	Pays du quadrant jaune	Pays du quadrant rose
Affectation de ressources approuvée dans le Plan stratégique pour 2018-2021	56-60 %	14-18 %	7-11 %	15-17 %
Dépenses réelles en 2018-2019	59 %	14 %	11 %	17 %

V. Ressources de base

A. L'importance des ressources de base

36. Les ressources de base du FNUAP permettent aux partenaires et aux pays donateurs de bénéficier d'une expertise unique, d'une portée mondiale et d'une solide présence sur le terrain dans plus de 150 pays et territoires, y compris en situation de crise. Elles aident le FNUAP à remplir efficacement son rôle normatif et à offrir des services essentiels aux pays, communautés et individus, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, grâce à un soutien de qualité et à des approches harmonisées. Les ressources de base représentent donc l'investissement le plus efficace que les donateurs puissent effectuer en faveur du FNUAP.

Les ressources de base, grâce à leur flexibilité, ont joué un rôle essentiel dans l'adaptation rapide des programmes à la COVID-19

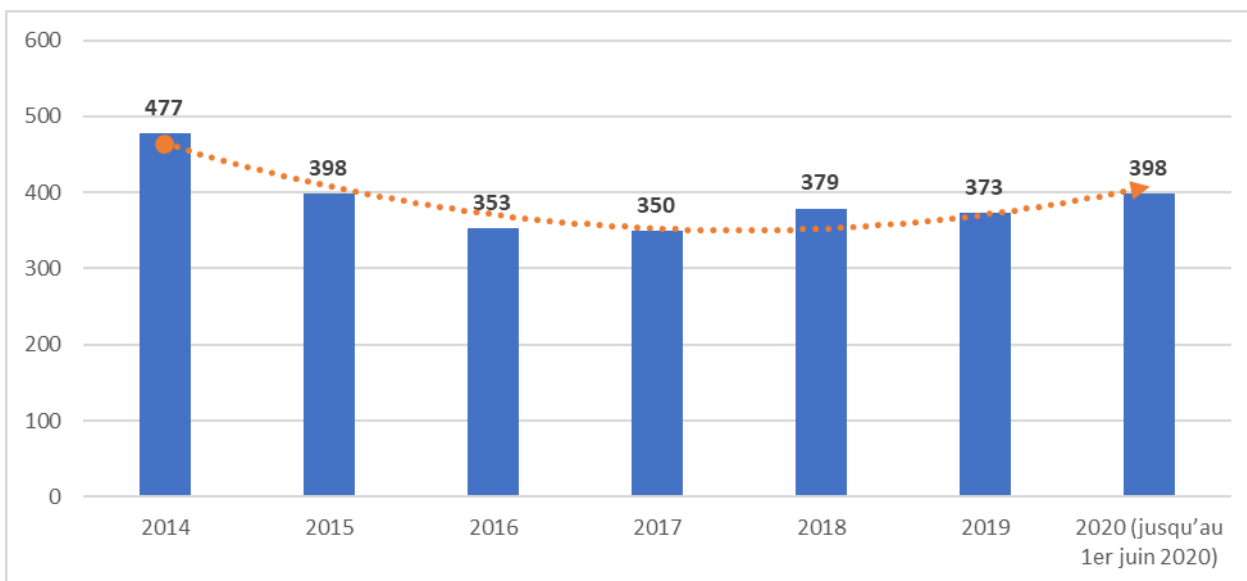
Région des Caraïbes. Le FNUAP a pu affecter rapidement ses ressources de base aux objectifs suivants :

- La production et la diffusion de messages cohérents dans les langues locales, faisant preuve d'empathie et de transparence en vue de minimiser les conséquences humaines de l'épidémie pour les adolescents, les femmes, notamment les femmes enceintes, les personnes handicapées et les personnes vulnérables ;
- La mise en place d'un soutien à la Caribbean Regional Midwife association, qui assure des activités de renforcement des capacités pour les sages-femmes des Caraïbes ;
- L'apport d'une assistance technique aux gouvernements et aux organisations de la société civile afin qu'ils renforcent ou ajustent les systèmes d'orientation vers les services de santé sexuelle et reproductive et à destination des survivants de violences basées sur le genre.

37. La contribution aux ressources de base du FNUAP a un puissant effet de levier sur le renforcement des capacités, des établissements sanitaires et des réseaux de distribution nationaux ainsi que sur la formation de ressources humaines compétentes. Le FNUAP, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, consacre également une partie de ses ressources de base à l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement, afin de renforcer l'incidence de l'action collective des Nations Unies à l'échelle des pays.

38. Le Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 appelle à ne laisser personne de côté, ce qui impose de mobiliser une quantité minimale de ressources ordinaires (environ 350 millions de dollars par an), qui constitue le socle des activités opérationnelles du Fonds, mais aussi d'élargir les partenariats stratégiques, d'accroître le soutien politique et de savoir s'adapter aux enjeux conjoncturels. Le FNUAP est parvenu ces dernières années à stabiliser la baisse des contributions aux ressources de base. D'après les prévisions au 1^{er} juin 2020, les contributions aux ressources de base devraient atteindre 398 millions de dollars en 2020.

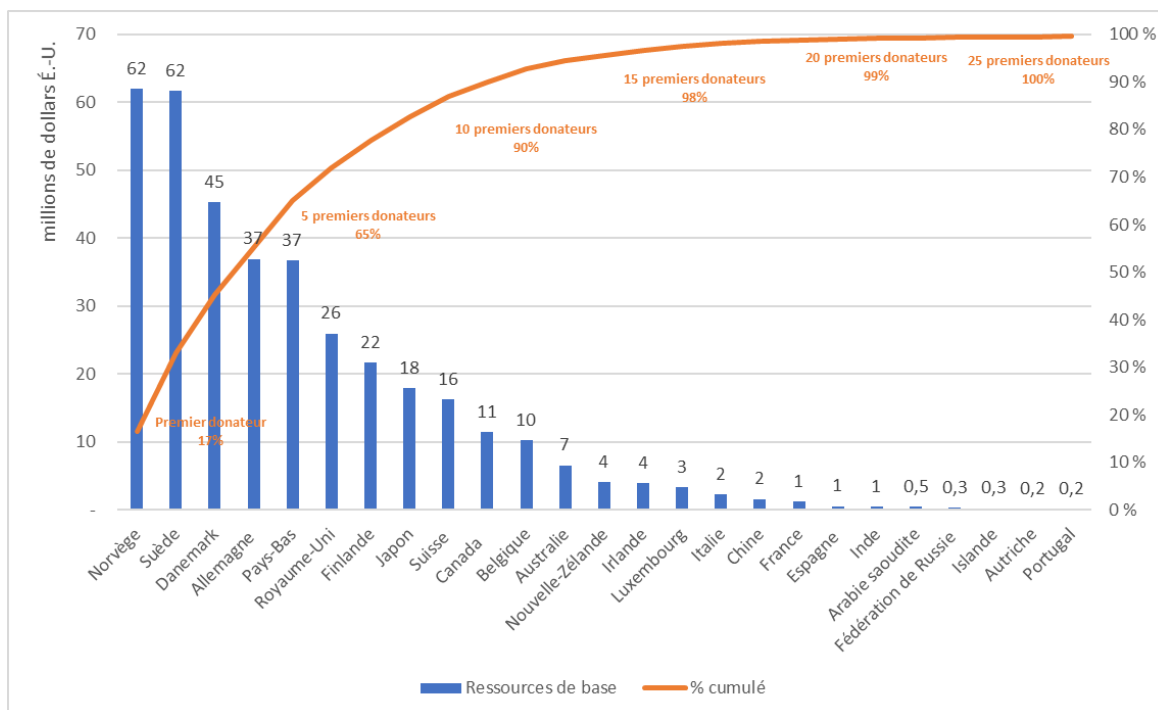
Figure 7. Ressources de base enregistrées sur la période 2014-2019 et prévisions pour 2020 (en millions de dollars)



B. Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs

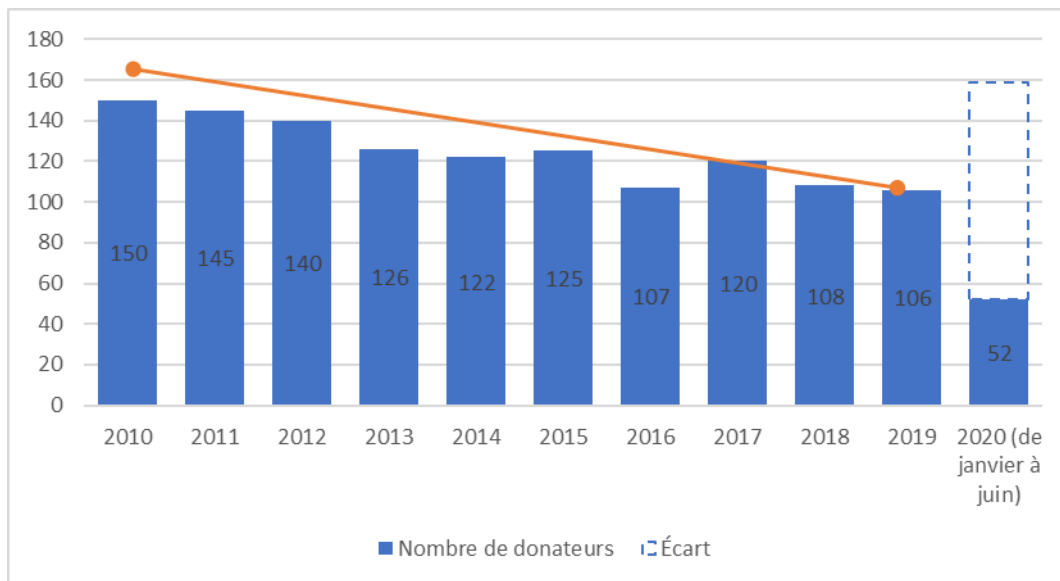
39. La structure de financement de base du FNUAP a pour caractéristique de reposer sur des contributeurs volontaires issus d'un petit nombre de gouvernements. En effet, comme le montre la figure 8, les contributions de 15 donateurs, tous membres du CAD de l'OCDE, représentaient 98 % du total des ressources de base du FNUAP en 2019. Si le FNUAP a toujours pu compter sur la générosité sans cesse renouvelée de ces donateurs historiques, il cherche en permanence à élargir sa base de donateurs, en particulier parmi les pays non membres du CAD et ne participant pas aux programmes. La diversification de la base de donateurs permet également de réduire les risques financiers pour les programmes du FNUAP.

Figure 8. Principaux contributeurs aux ressources de base du FNUAP (2019), en volume et en proportion cumulée



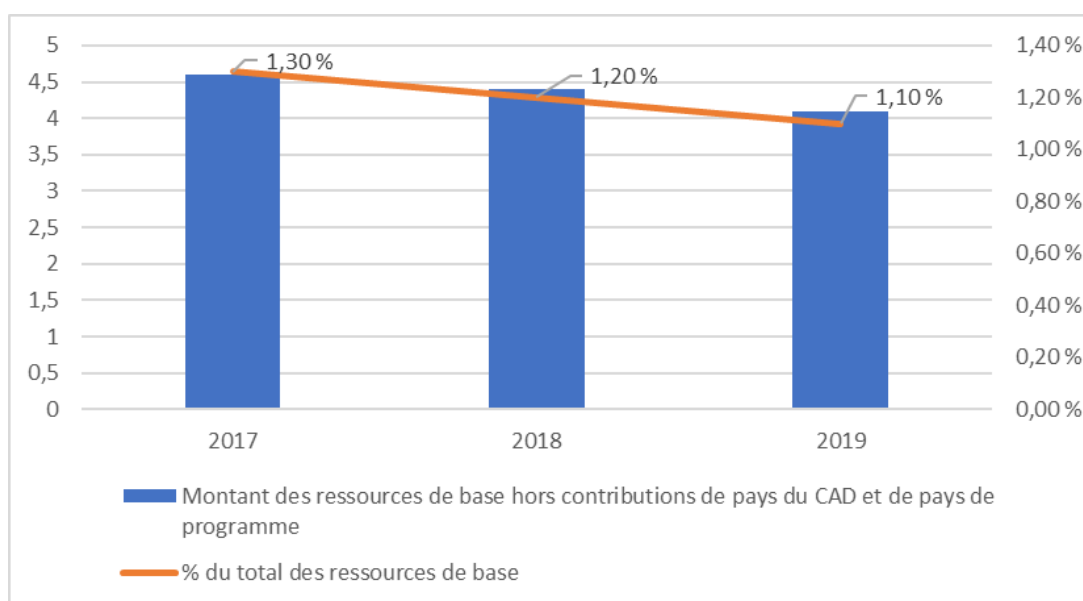
40. Malgré les efforts intensifs de sensibilisation et de mobilisation entrepris aux niveaux mondial, régional et national, le nombre total de contributeurs aux ressources de base a continué à diminuer en 2019, passant de 150 en 2010 à 106 en 2019. En dépit du lancement précoce de la [campagne de mobilisation de ressources de base de 2020](#) et des nombreux appels lancés par le Conseil d'administration ou formulés dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, seuls 52 pays avaient contribué au budget de base du FNUAP au 1^{er} juin 2020. La poursuite de ces efforts permettra d'élargir la coalition de contributeurs aux ressources de base du Fonds, de minimiser le risque de brusques diminutions et de retrait des contributions, et d'obtenir un plus grand soutien en faveur de la mission du FNUAP, en particulier parmi les donateurs et pays de programme émergents.

Figure 9. Nombre de contributeurs aux ressources de base sur la période 2010-2020 et écart par rapport à la cible fixée à 150 donateurs



41. La figure 10 montre que les contributions aux ressources de base versées par des donateurs qui ne sont ni membres du CAD ni des pays de programme restent faibles, stagnant à un niveau à peine supérieur à 1 % au cours des trois dernières années. L'annexe 5 fournit une liste plus détaillée des contributions aux ressources de base versées par d'autres donateurs que des pays du CAD et des pays de programme.

Figure 10. Tendence des contributions aux ressources de base par des donateurs autres que les pays du CAD et les pays de programme (2017-2019)



42. Conformément à la décision 2016/18 du Conseil d'administration et au pacte de financement, le FNUAP continuera à souligner l'importance des ressources de base dans le cadre de campagnes annuelles connexes, mais aussi d'efforts concertés au niveau des pays, des régions et du siège visant à mobiliser les gouvernements et interlocuteurs divers et à affirmer le rôle crucial des ressources de base, en particulier en temps de crise¹⁵. En tant qu'organisation intégralement financée par des contributions volontaires, le FNUAP invite l'ensemble de ses États membres à contribuer, même modestement, à ses ressources de base. Toutes les contributions sont importantes. Les petites et moyennes contributions, en s'accumulant, ont un effet significatif sur le total des ressources de base, sans coûts de transaction supplémentaires.

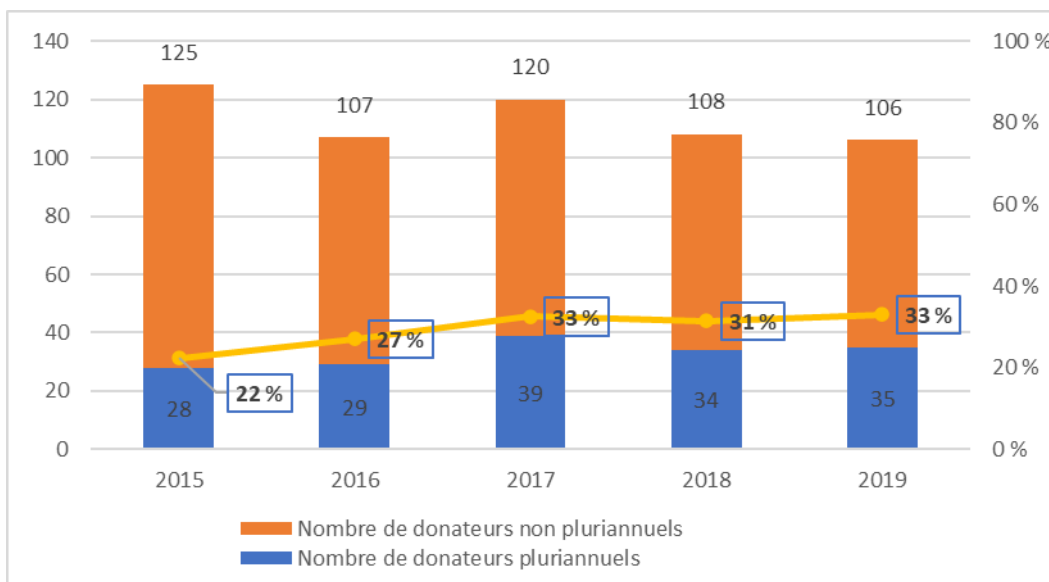
C. Contributions pluriannuelles aux ressources de base

43. Lorsqu'elles sont versées de manière prévisible, notamment par le biais de contributions pluriannuelles, les ressources de base permettent au FNUAP de : a) mieux planifier ses partenariats stratégiques et d'en nouer plus ; b) réduire ses coûts d'exploitation ; c) renforcer les capacités locales ; d) répondre de façon rapide et à grande échelle aux augmentations des besoins et aux crises ; e) renforcer la résilience et la cohérence entre les interventions humanitaires et les programmes de développement en permettant une meilleure intégration des stratégies de renforcement de la résilience au sein de programmes de développement élargis ; f) mettre en œuvre des programmes à plus forte incidence, à même de s'adapter à l'évolution des circonstances, des conditions et des besoins locaux. Leur versement prévisible permet de réduire de manière significative la charge de travail des bureaux de pays ainsi que les coûts inhérents à la gestion d'opérations stables.

44. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le nombre et la proportion de donateurs versant des contributions pluriannuelles aux ressources de base ont augmenté de manière modeste mais régulière au cours des cinq dernières années. Trente-cinq engagements pluriannuels ont ainsi été enregistrés au titre de l'année 2019, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2018.

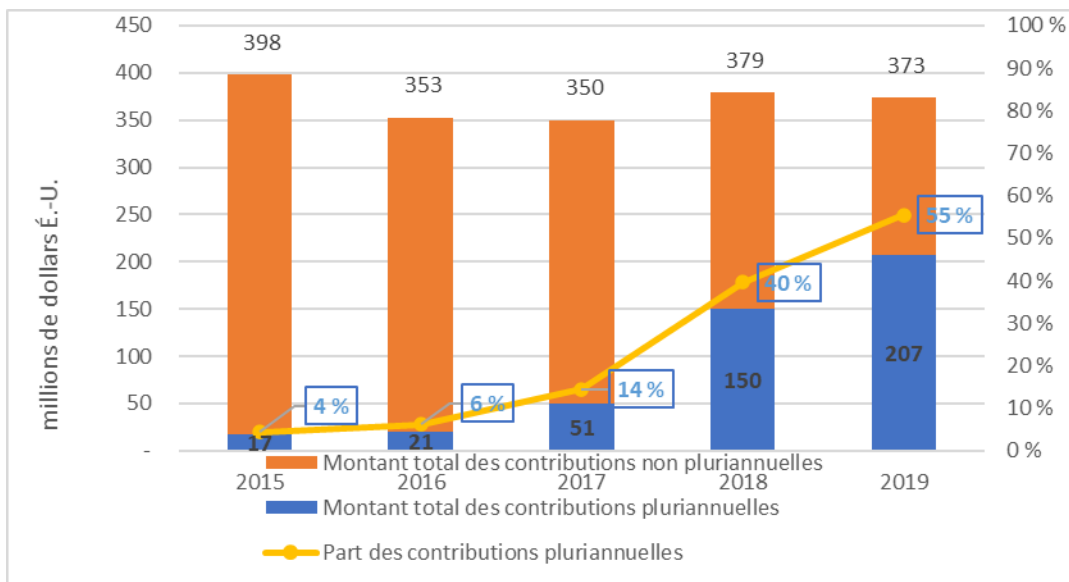
¹⁵ En 2020, le FNUAP, en collaboration étroite avec le PNUD, l'UNICEF et ONU-Femmes, a lancé une [campagne sur les réseaux sociaux](#) ainsi qu'une [vidéo](#) expliquant les raisons de l'importance des ressources de base afin de promouvoir cette forme de financement. Le FNUAP a également organisé une séance spéciale de dialogue structuré en matière de financement. Ce dialogue sur les financements flexibles et de qualité avant, pendant et après les crises a permis de donner des exemples du rôle clé de ces types de financement dans les situations d'urgence et a encouragé les donateurs à poursuivre leurs bonnes pratiques après la fin d'une crise.

Figure 11. Nombre et part de contributeurs pluriannuels aux ressources de base (2015-2019)



45. Comme le montre la figure 12, la valeur totale des contributions pluriannuelles n’a cessé d’augmenter durant la période : elle a même été multipliée par quatre au cours des trois dernières années, pour atteindre 207 millions de dollars en 2019. Cette évolution est très positive. Les engagements pluriannuels durent en moyenne quatre ans ; ils sont donc compatibles, sur le plan temporel, avec le cycle du Plan stratégique et les autres documents de programmation.

Figure 12. Montant et part des contributions pluriannuelles aux ressources de base (2015-2019)

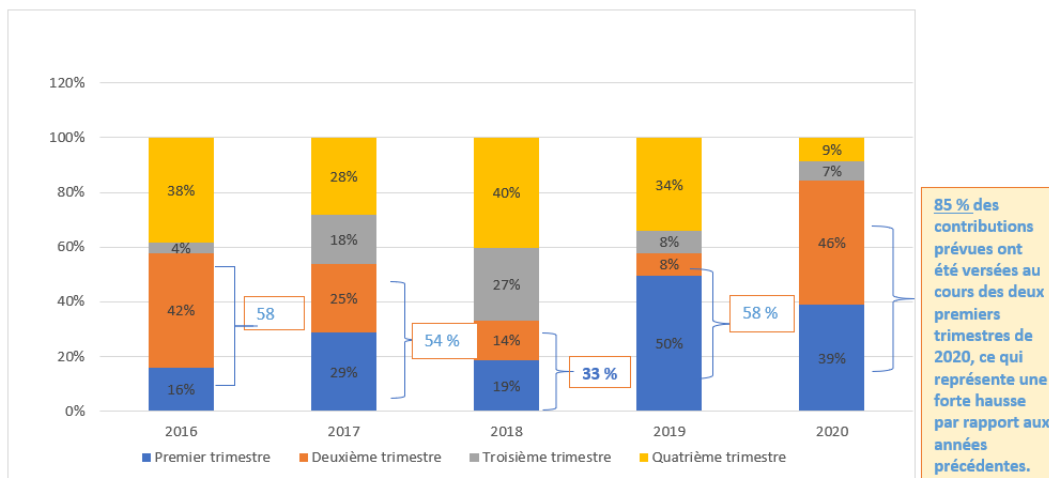


D. L’importance cruciale du paiement rapide des contributions

46. Le versement en temps et en heure des financements promis est essentiel pour une planification et une gestion efficaces et efficientes des programmes et opérations du FNUAP. Les donateurs ont anticipé les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 en matière de valeur des devises et de volatilité des marchés : ils se sont ainsi mobilisés pour accélérer le versement des contributions promises pour 2020. En mai 2020, 85 % des

contributions avaient donc déjà été versées au FNUAP, conformément aux prévisions en matière de produits. Ce témoignage du soutien des contributeurs aux ressources de base du FNUAP, sans précédent dans l'histoire du Fonds, montre qu'une plus grande prévisibilité est possible. Dans cette optique, le FNUAP exhorte donc tous les donateurs à effectuer le plus vite possible leurs versements pour 2020 et à continuer de faire preuve de solidarité en 2021 et dans les années à venir.

Figure 13. Calendrier des produits enregistrés sur la période 2016-2020 (en pourcentage trimestriel par année)



Remarques :

- 1) Les chiffres des années 2016, 2017, 2018 et 2019 comprennent des versements effectués au titre d'une année précédente.
- 2) 2020 : Les chiffres relatifs aux deux premiers trimestres indiquent les versements de fonds réellement reçus, alors que ceux des deux derniers trimestres sont des prévisions.
- 3) 2020 : Les donateurs ont effectué des versements précoces en vue d'atténuer les risques liés à la pandémie de COVID-19.

E. Gestion de la volatilité et de l'incertitude

47. Avant le début de la pandémie, il était attendu de la dynamique positive en matière de financement constatée en 2018 et 2019 qu'elle se poursuive au cours des années suivantes. Le FNUAP a conscience de la contraction économique et de la réduction de l'espace budgétaire désormais prévues, et fixera donc des cibles prudentes sur le plan des produits afin de tenir compte de la volatilité possible. Le FNUAP a également décidé d'adopter une approche stratégique à long terme pour la gestion des revenus supérieurs aux prévisions des dernières années. Les ressources de base reportées de l'année 2019 ne seront pas distribuées en totalité, étant donné l'incertitude relative aux engagements des donateurs et la volatilité des taux de change¹⁶. Elles seront utilisées progressivement jusqu'à la fin de la période du Plan stratégique et au-delà, afin que des ajustements puissent être réalisés si les prévisions en matière de produits ne se réalisent pas. Comptant sur le soutien de tous ses partenaires, le FNUAP fait preuve d'un optimisme prudent quant à la possibilité d'atteindre ses objectifs en 2020. Il s'agit cependant d'une crise sans précédent. Le Fonds envisage donc différents scénarios de réduction des produits. Le FNUAP encourage tous ses États membres à accorder une nouvelle fois la priorité aux financements pluriannuels et aux versements précoces, qui jouent un rôle essentiel pour l'obtention des résultats du Plan stratégique et sont indispensables au financement des interventions stratégiques menées par l'organisation en réponse à l'évolution des problèmes mondiaux et aux crises émergentes.

VI. Financements et instruments consacrés aux ressources diverses

A. Situation globale et principaux contributeurs

48. Comme exposé à la section IV, les ressources diverses ont enregistré une forte augmentation en termes absolus et relatifs pendant les deux premières années de mise en œuvre du Plan stratégique. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des montants versés au titre des instruments de financement suivants : fonds thématiques du FNUAP ; fonds de financement commun et transferts interorganisations des Nations Unies ; et autres financements affectés à des programmes/projets. Les instruments de qualité représentant une part croissante de

¹⁶ Les bouleversements géopolitiques et les tendances économiques ont entraîné des fluctuations majeures sur le marché des devises, ce qui a eu pour effet d'accroître la volatilité des contributions et de réduire la prévisibilité des ressources.

l'architecture de financement du FNUAP, le déséquilibre entre les ressources de base et les ressources diverses continue de se creuser, ce qui accentue la fragmentation.

49. Les principaux contributeurs du FNUAP en 2018 et 2019 sont énumérés dans le tableau 3. Le fonds de financement commun et les transferts interorganisations des Nations Unies restent les principales contributions aux ressources diverses du FNUAP. Cette situation témoigne de la place solide qu'occupe le Fonds dans les programmes conjoints, et de la reconnaissance de son rôle de catalyseur dans la réussite des opérations à l'échelle du système des Nations Unies et la réalisation des ODD.

Tableau 3. Ressources diverses du FNUAP (2018-2019) : principaux contributeurs et volume des contributions

(En millions de dollars)

Donateurs	2018		2019
Nations Unies et transferts interorganisations*	164	Nations Unies et transferts interorganisations*	262
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	128	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	189
Canada	117	Canada	96
Norvège	64	Suède	81
Commission européenne	64	Pays-Bas	52
Pays-Bas	55	Danemark	46
Australie	51	Commission européenne	43
Danemark	46	Norvège	23
Suède	23	Bangladesh	17
Cameroun	19	Suisse	14
Autres	146	Autres	174
	877		997

* Les contributions provenant des transferts des Nations Unies et des transferts intergouvernementaux incluent tous les fonds reçus des mécanismes de financement conjoints : programmes conjoints, fonds d'affectation spéciale multidonateurs et transferts bilatéraux effectués par des organismes des Nations Unies. Elles n'incluent pas les transferts aux donateurs aux fins de remboursement des charges fiscales, les remboursements aux donateurs, les revenus tirés des intérêts, ni le recouvrement de coûts indirects.

B. Fonds thématiques du FNUAP

50. Les fonds thématiques du FNUAP sont financés conjointement par des donateurs et contribuent à l'atteinte des objectifs du cadre de résultats du Plan stratégique du FNUAP. Ils appuient la réalisation des programmes approuvés dans les domaines et les pays d'intervention prioritaires du FNUAP, et favorisent une approche cohérente et conforme aux plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources propres aux fonds thématiques permet de dynamiser les programmes et de les déployer à grande échelle afin de répondre aux besoins non satisfaits.

51. Le financement thématique constitue une source de revenus essentielle pour la mise en œuvre des programmes du FNUAP, et offre le complément le plus efficace aux ressources de base. Fondés sur les besoins et parfaitement alignés sur les domaines de résultats stratégiques du FNUAP, les financements thématiques permettent au Fonds de faciliter la planification à long terme, de réduire les coûts de transaction et d'établissement des rapports – ce qui augmente les fonds consacrés aux programmes –, et d'obtenir un retour sur investissement supérieur aux contributions affectées à des usages très spécifiques. Le financement thématique démontre clairement l'efficacité des dons multilatéraux. Il est explicitement encouragé par le Pacte de financement, dans lequel les États membres sont priés de doubler leurs contributions aux fonds thématiques affectés à un seul organisme d'ici à 2023.

52. Le FNUAP a mis en place quatre fonds thématiques en appui aux domaines stratégiques correspondants en vue d'atteindre les résultats transformateurs décrits dans le Plan stratégique. L'annexe 6 fournit des précisions sur la situation financière de chaque fonds thématique, les mesures prises pour s'adapter et faire face à la COVID-19, et les résultats obtenus en 2019.

53. [L'UNFPA Supplies](#) est le programme thématique du FNUAP consacré à la planification familiale. Il soutient les pays qui en ont le plus besoin en les aidant à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement pour que les femmes et les adolescentes aient accès à la contraception. Outre l'appui fourni dans le cadre des crises humanitaires, ce programme intervient plus particulièrement dans 46 pays. Parce que le FNUAP ne peut pas fournir de produits de planification familiale sans liquidités, un système de prêt provisoire a été mis en place sous forme de fonds commun autorenouvelable que l'UNFPA Supplies peut utiliser pour commander les produits. Ainsi, le FNUAP peut répondre aux besoins des pays lorsqu'ils se présentent, avant de recevoir les fonds des donateurs. Le système de prêt provisoire accélère le processus d'approvisionnement, réduit le coût des produits et diminue de 50 % les ruptures de stock du FNUAP.

54. [Le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle et infantile](#) vise à soutenir la réalisation de l'ODD 3 – en particulier les cibles liées à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ainsi qu'à l'amélioration de l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive – et de l'ODD 5 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Il se concentre sur quatre domaines d'intervention essentiels : a) les soins obstétricaux et néonataux d'urgence ; b) les ressources humaines de la santé, notamment les sages-femmes ; c) la surveillance de la mortalité maternelle et périnatale et les moyens de la réduire ; et d) la prévention et le traitement de la fistule obstétricale et l'intégration sociale des survivantes. Il aide actuellement 32 pays à mettre en œuvre des programmes de santé maternelle efficaces, assurer le suivi des résultats, favoriser l'effet de levier et la coordination, améliorer le recensement des décès maternels, et renforcer les interventions proactives en vue de prévenir les décès évitables.

55. [Le Fonds thématique pour l'action humanitaire](#) offre un financement flexible et pluriannuel permettant au FNUAP de réagir rapidement au début d'une crise et de fournir une assistance dans les situations d'urgence qui bénéficient d'un financement insuffisant. Il vise à accroître le montant total disponible pour faire face aux situations d'urgence, et à affecter les financements là où ils sont le plus nécessaires. Financé par des dons gouvernementaux et privés, le fonds regroupe les contributions des donateurs afin de réduire les coûts de transaction. Couvrant tous les aspects des appels à l'action humanitaire du FNUAP, sans aucune barrière géographique, thématique ou temporelle, il permet au FNUAP d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas de catastrophe.

56. [Le Fonds thématique pour les données démographiques](#) est le dernier fonds créé dans le cadre de l'architecture de financement du FNUAP. Lancé début 2020, il permet à l'organisation de répondre à la demande croissante des gouvernements de remédier aux lacunes qui nuisent depuis longtemps à la qualité des données démographiques et aux capacités humaines connexes. L'objectif de ce fonds thématique est d'accroître la disponibilité des données démographiques de qualité, de localiser les populations les plus défavorisées, de cibler les investissements en conséquence et d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD pendant la Décennie d'action à l'horizon 2030. Dans la mesure où 45 % des indicateurs relatifs aux ODD nécessitent des données démographiques fiables, il est fondamental de disposer de données ventilées et géographiquement détaillées pour ne laisser personne de côté et venir d'abord en aide à ceux qui en ont le plus besoin. En outre, il est essentiel de s'appuyer sur des données de recensement précises et fiables pour assurer le suivi des ODD aux niveaux national et infranational, ainsi que pour répondre aux besoins des personnes les plus défavorisées. Or, le FNUAP estime que 7 % de la population mondiale (principalement dans les pays les moins avancés) n'a pas été recensée en 2010, et que 34 % de la population africaine risque de ne pas être recensée en 2020 en raison de difficultés techniques, de contraintes budgétaires, de la situation sanitaire (notamment la pandémie de COVID-19) et de l'instabilité sociale et politique.

C. Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies

57. Les fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies représentent une part notable et croissante des ressources diverses du FNUAP, illustrant l'importance majeure que le Fonds, les donateurs et les entités des Nations Unies accordent aux approches intégrées, à la mise en œuvre conjointe et à la coopération mondiale et locale axée sur l'apport de valeur ajoutée. Comme le montre le tableau 3, ces modalités ont fortement progressé en 2019 ; elles ont atteint 262 millions de dollars (provenant de 20 entités différentes), soit une hausse de 60 % par rapport à l'année précédente, et représentent désormais 18 % des ressources diverses du FNUAP. Par conséquent, les contributions du système des Nations Unies représentent l'une des plus importantes sources de financement au titre des ressources diverses en 2019, faisant du FNUAP l'un des organismes qui comptent la plus grande proportion de ressources diverses financées par des activités conjointes. Ces résultats montrent l'implication et la volonté du Fonds à faire avancer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, en continuant à privilégier les mécanismes conjoints pour mettre en œuvre efficacement le chapitre commun avec les entités partenaires des Nations Unies et mener à bien le Programme 2030. Le FNUAP va accroître ses investissements afin de définir de manière proactive les possibilités de partenariat à fort impact et de suivre les effets de ces initiatives conjointes.

58. En 2019, le FNUAP a continué de participer activement aux financements interorganisations et aux plateformes associées, notamment en tant que membre du Groupe des résultats du financement stratégique du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, coprésidé par la Directrice exécutive du FNUAP, ainsi qu'à d'autres groupes impliqués dans la supervision, la coordination, la production de données et la mise en œuvre de mécanismes de financement commun. Le FNUAP siège actuellement au comité de pilotage opérationnel du Fonds commun pour le Programme 2030. Le FNUAP siège aussi au comité consultatif du fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement depuis sa création en 2020. Il assiste la personne chargée par le Secrétaire général de définir les priorités du Fonds et de résoudre les problèmes stratégiques afin d'appuyer l'Équipe de coordination des Nations Unies au niveau national.

59. En tant que modalité de financement permettant une mise en œuvre conjointe, mais aussi des contributions souples et prévisibles de la part des donateurs, les mécanismes de financement commun et interorganisations des Nations Unies remplissent, au sein de l'architecture de financement du FNUAP, un rôle complémentaire à celui des contributions aux ressources de base et des fonds thématiques propres à l'organisation. Le FNUAP continue d'élaborer des portefeuilles de programmes et de financements conjoints performants avec un large éventail d'entités des Nations Unies dans des domaines de résultats qui bénéficient de synergies entre les organisations.

60. Le Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines et le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants offrent des exemples remarquables d'actions conjointes et de mécanismes de financement commun. En tant que membre fondateur de l'Initiative Spotlight visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, le FNUAP poursuit également ses partenariats à grande échelle dans cinq régions du monde avec d'autres organismes.

D. Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales

61. Les contributions des pays de programme à leurs propres programmes de pays ont atteint un niveau record en 2019. Ces résultats ont été possibles grâce à leur investissement continu et soutenu dans les questions liées à la population, notamment le recensement, mais aussi grâce aux efforts du FNUAP dans l'élaboration d'outils permettant d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de mettre en évidence les avantages économiques de l'investissement en faveur de la santé sexuelle et reproductive et des droits en matière de reproduction. Le FNUAP invite les gouvernements des pays de programme à affecter davantage de ressources nationales à leurs propres objectifs de développement. Dans cette optique, le FNUAP collabore au niveau national avec les gouvernements, et notamment les ministères des Finances, afin de concevoir des outils et des études qui permettent de définir et de hiérarchiser les interventions relatives à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction en tant que domaines d'investissement à intégrer en priorité aux cadres nationaux de portée plus générale. La participation du FNUAP à la réalisation de ces outils est primordiale, car elle permet aux pays de mobiliser des ressources et de renforcer les politiques d'appui dans le domaine de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction en améliorant l'efficacité des dépenses, et en soulignant le rôle catalytique de ce domaine dans la réalisation du Programme 2030.

62. Par ailleurs, le FNUAP continue de renforcer ses partenariats, en particulier avec les institutions financières internationales, afin de soutenir le travail des pays de programme. Les contributions aux ressources de cofinancement des gouvernements des pays de programmes en soutien à leurs propres programmes de pays continuent de représenter une part relativement importante de ressources, qui proviennent essentiellement de prêts et de subventions émanant des institutions financières internationales¹⁷. En 2019, 78 millions de dollars ont été distribués à 36 pays de programme contre 70 millions en 2018, soit une hausse de près de 8 millions de dollars (tableau 5). Cette augmentation a été rendue possible par un rapprochement en amont accru entre le FNUAP et diverses institutions financières internationales.

¹⁷ Parmi les institutions financières internationales ayant contribué au financement de l'organisation depuis 2018 figurent notamment : la Banque islamique de développement, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale.

Tableau 4. Contributions des pays de programme à leurs propres programmes de pays (en millions de dollars)

Donateurs	2018	Donateurs	2019
Cameroun*	19,0	Bangladesh*	17,0
Guatemala	13,2	Guatemala	8,4
Haïti*	12,0	Burkina Faso*	8,0
Indonésie*	9,3	Malawi	7,1
Brésil	4,9	Bénin*	6,9
République démocratique du Congo*	4,3	Niger*	6,6
Nigéria	2,7	République démocratique du Congo*	6,1
Côte d'Ivoire*	1,8	Chine	4,3
Uruguay	1,1	Nigéria	3,8
Panama	0,5	Honduras	2,4
Autres*	1,2	Autres*	6,9
Total	70,0	Total	77,5

* Inclut les financements provenant des institutions financières internationales.

63. En s'appuyant sur la collaboration déjà mise en place au niveau national, le FNUAP resserre ses liens avec un nombre croissant d'institutions financières internationales. Le montant des activités de coopération technique et de mise en œuvre programmatique financées grâce aux IFI s'est considérablement accru ces trois dernières années, atteignant le niveau record d'environ 46 millions de dollars en 2019.

64. L'orientation suivie par le FNUAP au cours des deux dernières années, conformément à la [feuille de route du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies \(ONU\) pour le financement du Programme 2030](#), consiste à élaborer des cadres conjoints de collaboration avec des banques multilatérales de développement afin de renforcer les synergies régionales et nationales. C'est ainsi que le FNUAP est devenu un partenaire de confiance pour de nombreuses institutions financières internationales. Le partenariat [SWEDD](#)¹⁸ mis en place avec la Banque mondiale et d'autres institutions régionales et nationales de la région du Sahel illustre bien cette collaboration. Il vise à investir dans le capital humain en accélérant la transition démographique. Ce partenariat est aujourd'hui présent dans 20 pays dans le cadre du [Plan de la Banque mondiale pour le capital humain en Afrique](#)¹⁹. La valeur des programmes actuellement mis en œuvre par le FNUAP grâce aux financements des institutions financières internationales a presque doublé depuis 2017. En outre, le FNUAP est l'une des six entités accréditées à ce jour pour assister les pays dans la mise en œuvre du Mécanisme de financement d'urgence pour la lutte contre les pandémies, dont les premières subventions ont été versées en 2020 pour faire face à la COVID-19.

65. Le FNUAP et la Banque islamique de développement travaillent ensemble à la conception d'une obligation à impact sur le développement visant à améliorer la santé et le bien-être des adolescentes dans les États arabes, et ainsi accroître leur capacité à bénéficier du développement socioéconomique de la région et à y participer.

Cameroun. En partenariat avec le Gouvernement et la Banque islamique de développement, le FNUAP met au point un programme de « micro takaful », un régime d'assurance compatible avec les préceptes de la charia qui vise à réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile dans le pays.

66. Le FNUAP continue d'œuvrer aux côtés de gouvernements et d'institutions financières afin d'instaurer des charges ou microtaxes obligatoires destinées à financer l'approvisionnement en produits de santé sexuelle et reproductive et les programmes ciblant les jeunes. Le Fonds poursuit également sa coopération avec ses partenaires afin d'étendre les lignes de crédit et les économies de coûts aux gouvernements admissibles, en vue d'améliorer l'approvisionnement en produits de santé sexuelle.

¹⁸ https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA_SWEDD_FRENCH_20160613_LR.pdf

¹⁹ <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/africa-human-capital-plan>

E. Contributions au Sommet de Nairobi

67. Un large éventail de partenaires publics et privés a contribué au budget du Sommet de Nairobi organisé conjointement par le FNUAP et les gouvernements du Danemark et du Kenya en novembre 2019. Au total, les contributions des partenaires gouvernementaux s'élevaient à 6,8 millions de dollars environ, versés par les pays suivants : Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Irlande, Australie, Italie, Suisse, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Islande, République de Corée, Kenya et Canada. Des partenaires privés stratégiques ont également financé le budget du Sommet. Les partenaires ayant participé au financement sous forme de contributions financières ou en nature sont les suivants : Bayer AG, Beifang International Education Group, la Fondation Ford, General Electric Health Care, Global Citizen, Kenya Airways, Plan International, le groupe Prada, Royal Philips, Special Olympics, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, Women Deliver et l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens. En outre, la Floride et Special Olympics ont également apporté leur soutien à certaines séances du Sommet.

F. Commission européenne

68. En 2019, les contributions aux ressources diverses provenant de la Commission européenne ont atteint 43 millions de dollars contre 64 millions en 2018, soit une baisse de 21 millions de dollars. Néanmoins, le partenariat entre le FNUAP et la Commission européenne a été consolidé, comme en témoignent l'étroite collaboration qu'entretiennent l'Union européenne et l'ONU dans le cadre de l'Initiative Spotlight visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que la signature de 14 nouveaux accords de contribution. Cinq de ces accords ont été conclus avec la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. Ces interventions humanitaires portaient sur la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre la violence basée sur le genre en Iraq, au Pérou, au Soudan du Sud, en Syrie et en Turquie. Des fonds supplémentaires ont été engagés en faveur de projets en cours en Iraq, en Jordanie et au Yémen.

69. Trois nouveaux accords ont été signés avec la Direction générale de la coopération internationale et du développement pour des projets déployés à Djibouti, en Équateur et au Myanmar ; quatre nouveaux accords ont en outre été signés avec la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement pour des projets déployés en Arménie, en Bosnie-Herzégovine et en Libye, ainsi que pour un projet régional mené en Europe de l'Est et en Asie centrale. Des fonds supplémentaires ont été engagés en faveur de projets en cours en Tunisie et en Ukraine. Enfin, un accord a été signé avec la Direction générale de la migration et des affaires intérieures pour un projet déployé au Soudan, et un autre a été signé avec le service des instruments de politique étrangère pour un projet mené au Cameroun.

G. Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires

70. Face aux conséquences dévastatrices des crises prolongées, des catastrophes naturelles ou des épidémies, les équipes d'intervention du FNUAP ont été sur le terrain tout au long de l'année 2019 pour sauver des vies et redonner de la dignité et de l'espoir dans des pays aussi divers que le Bangladesh, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen. En 2019, l'action humanitaire du FNUAP a permis de porter secours à environ 19 millions de femmes, de filles et de jeunes dans 64 pays. Parmi la population atteinte par ces interventions, environ 7,3 millions de femmes ont bénéficié de services de santé sexuelle et reproductive comprenant des soins prénatals et postnatals, des soins obstétricaux d'urgence et des soins aux nouveau-nés, ainsi qu'une prise en charge clinique des victimes de viol. Plus de 2,4 millions de personnes ont bénéficié de services de planification familiale.

Yémen. Le FNUAP a dispensé des services de santé reproductive à plus de 890 000 personnes : 116 000 accouchements sans risque ont été assistés, 28 000 victimes de violence ont été accompagnées, 260 établissements de santé ont été appuyés, 40 espaces sûrs pour les femmes et les filles ont été aménagés, et 6 centres spécialisés en santé mentale ont été créés.

République démocratique du Congo. 2,6 millions de femmes (dont de nouvelles bénéficiaires) ont reçu des méthodes contraceptives modernes, 735 sages-femmes ont été formé(e)s, et plus de 14 000 victimes de violence basée sur le genre ont bénéficié de services médicaux et psychosociaux.

71. Les financements reçus au titre des activités humanitaires du FNUAP ont continué d'augmenter en 2019, avec des contributions totales s'élevant à 294 millions de dollars, contre 172,3 millions en 2018 et 165,4 millions

en 2017. Le mécanisme d'urgence du FNUAP a également bénéficié d'un soutien en nature évalué à 1,4 million de dollars de la part de ses quatre partenaires voués au déploiement de personnel d'appoint (le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, CANADEM et RedR Australia). Le soutien en nature a permis le déploiement de 31 experts auprès de 18 bureaux du FNUAP confrontés à des situations d'urgence humanitaire. Par ailleurs, NORCAP a versé quelque 883 600 dollars pour financer huit postes de conseillers régionaux chargés de la violence basée sur le genre afin de répondre aux besoins interorganisations de quatre bureaux régionaux dans ce domaine.

72. Les mécanismes de financement conjoint des opérations humanitaires des Nations Unies, tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) et les fonds de financement commun nationaux, ont continué de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'action humanitaire du FNUAP. En 2019, le CERF a décaissé un montant total de 37 millions de dollars pour financer les opérations du FNUAP dans 36 pays. Parmi les autres donateurs ayant contribué au financement de l'action humanitaire du FNUAP en 2019 figurent l'Australie, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, la Finlande, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

73. Le Fonds d'urgence du FNUAP, un mécanisme interne financé essentiellement par des ressources de base, constitue une autre source de financement. Il permet aux équipes sur le terrain de déclencher des interventions humanitaires rapides en cas d'urgence. En 2019, le Fonds d'urgence a alloué environ 10 millions de dollars à 33 bureaux de pays et régionaux du FNUAP, permettant d'atteindre 4 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Sur la totalité des financements versés au Fonds d'urgence en 2019, 7 millions provenaient des ressources de base du FNUAP, et 3 millions provenaient d'un cofinancement du Canada et de la Norvège.

H. Secteur privé et autres partenariats stratégiques

74. Les contributions du secteur privé au FNUAP ont connu une hausse régulière au cours des dix dernières années. En 2019, le FNUAP a poursuivi le renforcement de ses partenariats avec de nouveaux partenaires, mobilisant environ 15 millions de dollars grâce aux contributions du secteur privé, et collaborant avec 79 partenaires. Ces chiffres ne tiennent pas compte des contributions en nature reçues des partenaires privés sous forme de services (2,3 millions de dollars), qui ne sont pas comptabilisées comme des produits, conformément à la politique du FNUAP en matière de constatation des produits. La valeur des contributions reçues en 2019 a été ramenée à 9,4 millions de dollars, après qu'il a été décidé de comptabiliser deux subventions importantes en tant qu'espèces, conformément à la politique du FNUAP en matière de constatation des produits.

75. Au-delà des contributions financières et en nature, d'importants efforts ont été consentis pour impliquer les partenaires dans différents types de partenariat à des fins diverses (visibilité, portée et intellect). Les partenariats de 2019 ont globalement contribué à renforcer l'image du FNUAP, à financer plus efficacement les programmes de l'organisation, à soutenir la mise en place de solutions innovantes et originales ou à plaider en faveur des droits et de la santé des femmes et des adolescentes.

76. Les efforts de mobilisation des ressources engagés en 2019 ont permis d'obtenir deux subventions d'un montant total de 11,4 millions de dollars auprès de la Bill and Melinda Gates Foundation et de la Gates Foundation associée à l'université Columbia. Ces subventions seront comptabilisées au titre de l'exercice 2020, conformément à la politique du FNUAP en matière de constatation des produits.

77. Sur la base des avancées réalisées en 2018, le FNUAP a étendu sa collaboration avec Johnson & Johnson dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités des sages-femmes et d'amélioration de l'offre de services de santé reproductive en Afrique du Sud, au Pakistan, en Haïti, au Libéria et au Mexique.

78. Le FNUAP a également consolidé son partenariat en matière de santé et d'autonomisation des femmes sur le lieu de travail avec MSD for Mothers et la Fondation des Nations Unies. Ainsi, le FNUAP a obtenu une subvention supplémentaire pour financer les programmes déployés sur le lieu de travail aux Philippines, où le Fonds travaille avec des entreprises afin d'améliorer l'accès des salariés à l'information et aux services de planification familiale.

79. Le premier projet pilote de partenariat mis au point dans le cadre du partenariat mondial établi avec Royal Philips a été déployé en République démocratique du Congo. En s'inscrivant dans la vision globale du partenariat mondial, ce programme vise à élargir l'accès à des soins de santé abordables et de qualité, y compris l'accès des femmes et des filles de communautés marginalisées aux services de santé maternelle et reproductive, grâce à l'introduction de technologies et d'innovations permettant d'étendre la portée des systèmes de santé, de réduire les coûts et de transformer les services de santé maternelle.

80. En 2019, le FNUAP a resserré ses liens avec ses principaux partenaires privés et mobilisé davantage de ressources auprès de ces derniers, de plusieurs façons. Le fonds thématique phare du FNUAP, l'UNFPA Supplies,

a continué d'attirer de nouveaux investissements privés provenant essentiellement de fondations. À titre d'exemple, la Bill and Melinda Gates Foundation et la Winslow Foundation ont versé 1,9 million de dollars destinés à renforcer la capacité institutionnelle du FNUAP en vue d'atteindre la cible de zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale d'ici à 2030.

81. De plus, la Bill and Melinda Gates Foundation a soutenu l'initiative de gestion du changement du FNUAP en consacrant ses investissements à deux aspects : le changement de culture institutionnelle et l'alignement des trois niveaux (siège, bureaux régionaux et bureaux de pays). La fondation a accepté de répondre aux besoins immédiats du Fonds en apportant des contributions en nature et sous forme de subventions.

82. La collaboration accrue engagée avec le monde universitaire dès 2018 a permis la création en mars 2019 d'un réseau mondial regroupant déjà plus de 120 universités partenaires. Ce réseau a organisé un événement en marge du Sommet de Nairobi afin d'examiner le rôle des établissements universitaires dans la réalisation du programme de la CIPD. Le FNUAP a ainsi pu nouer des partenariats innovants axés sur sa portée et l'intellect, notamment avec l'université Fordham, la London School of Economics, l'université d'Oslo, l'université américaine du Caire, l'université du Chili, l'université du Ghana et l'université Stanford.

83. Les partenariats du FNUAP avec les parlementaires sont essentiels pour renforcer le soutien politique et financier en faveur du Programme d'action de la CIPD et des ODD. En 2019, lors des activités de consolidation et des interventions commémorant le 25^e anniversaire du Programme d'action de la CIPD, plus de 500 parlementaires venus de 130 pays ont réaffirmé leur engagement en faveur du programme de la CIPD. Le FNUAP a également permis aux parlementaires de six pays prioritaires de l'UNFPA de participer aux consultations nationales sur le financement par les ressources nationales de la planification familiale et de la contraception.

84. En 2019, le FNUAP a lancé son programme de dons individuels dans l'objectif de mobiliser 100 millions de dollars annuels de dons de particuliers d'ici à 2030. En septembre 2019, l'organisation a alloué un financement de démarrage afin de permettre le lancement du programme et sont entrée sur le marché. Depuis, le programme de dons individuels du FNUAP dépasse régulièrement ses objectifs. Rien qu'en 2020, il a dépassé sa cible annuelle de 1 million de dollars en six mois seulement, montrant le fort potentiel que représente cette source de financement pour le FNUAP.

85. Les partenariats nationaux et régionaux ont été renforcés à un degré supérieur, grâce au soutien constant des bureaux régionaux et des bureaux de pays. Il s'agit notamment d'un partenariats en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion avec Special Olympics, d'un partenariat avec Itaipu Binacional afin de prévenir les grossesses non désirées au Brésil, et d'un partenariat avec Beifang International Education Group en appui aux initiatives de jeunes dirigeants en République populaire de Chine.

I. Coopération Sud-Sud et triangulaire

86. Depuis 2019, la coopération Sud-Sud et triangulaire est immuablement mise en avant comme une stratégie programmatique efficace et efficiente pour appuyer la réalisation des trois résultats transformateurs. Plus de 50 bureaux répartis dans deux régions ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités pour mieux intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les programmes de pays et ainsi mettre à profit ces initiatives au service de l'atteinte de résultats de développement national. Le renforcement des partenariats fondés sur des mécanismes de financement des pays du Sud s'est poursuivi en 2019, générant 3,5 millions de dollars supplémentaires.

87. La même année, une séance de signature a été organisée dans le cadre du Sommet de Nairobi sur la CIPD25, soulignant l'importance de la coopération Sud-Sud dans la réalisation du Programme d'action de la Conférence. À cette occasion, plus de 45 pays se sont engagés à mettre à profit la coopération Sud-Sud afin de faire avancer les trois résultats transformateurs dans le cadre de leurs programmes nationaux en matière de population et de développement. Le Fonds a par ailleurs poursuivi ses initiatives de plaidoyer, parallèlement aux dialogues ministériels portant sur la réalisation des ODD et du programme de la CIPD. Le FNUAP continue de collaborer avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud lors de forums mondiaux tels que la Conférence sur l'innovation des jeunes organisée à Shenzhen, en Chine, et dans le cadre d'autres initiatives de coordination interorganisations, notamment sur l'élaboration de la première stratégie du système des Nations Unies en matière de coopération Sud-Sud. Le Bureau de coopération interpays du FNUAP s'attache à entretenir ces relations de partenariat et à explorer de nouvelles perspectives d'alliance.

VII. Considérations stratégiques et prospection

A. Perspectives pour 2020 et au-delà

88. Les projections totales en matière de produits au 1^{er} juin 2020 (1,048 milliard de dollars, dont 398 millions pour les ressources de base et 650 millions pour les ressources diverses) correspondent au total des cibles indicatives prévues (1 milliard de dollars par an). Comptant sur le soutien de ses partenaires, le FNUAP fait preuve d'un optimisme prudent quant à la possibilité d'atteindre ses objectifs de financement en 2020. Les projections en matière de produits sont revues tous les mois, afin de garantir la pérennité financière de l'organisation et d'évaluer le caractère opportun de mesures d'austérité si les projections s'avèrent inférieures aux cibles établies. Ces projections se fondent sur des estimations de financement calculées en fonction des engagements des donateurs et des partenaires, des prévisions de contributions aux ressources des fonds thématiques et autres instruments de financement, ainsi que sur d'autres paramètres macroéconomiques et politiques et prévisions financières diverses, tels que les taux de change.

89. Malgré les chocs socioéconomiques et financiers provoqués par la pandémie de COVID-19, la situation financière du FNUAP est restée stable en 2020, grâce à la bonne gestion budgétaire des années précédentes, et à la mise en place rapide de mesures d'anticipation et d'adaptation. Ces mesures continueront à s'appliquer et seront ajustées afin d'assurer la continuité financière et opérationnelle en 2020 et au-delà.

Mesures prises par le FNUAP en vue de maintenir la stabilité financière et la continuité opérationnelle en 2020 et au-delà

- Mesures immédiates visant à garantir les produits du FNUAP :
 - Privilégier les ressources de base
 - Garantir la stabilité financière afin d'assurer la continuité des activités
- Scénarios relatifs aux produits examinés : sauvegarde des liquidités et gestion prudente des ressources
- [Recommandations à l'intention des bureaux de pays et des partenaires](#) : aspects techniques et opérationnels, mobilisation des ressources, plaidoyer
- Analyse des [effets de la COVID-19 sur les trois résultats transformateurs](#), les coûts et les opérations
- Redéfinition des objectifs des activités au niveau national conformément à la mission du FNUAP
- Préparation à l'après COVID-19 et au relèvement : mesures anticipées visant à maintenir la viabilité financière à long terme en 2021

Maintenir un niveau élevé de coordination dans l'ensemble du système des Nations Unies

90. Le FNUAP continuera de suivre régulièrement les répercussions de la COVID-19 sur les financements actuels et futurs, en tenant dûment compte de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique 2018-2021, et de l'exercice connexe d'évaluation des coûts. Le FNUAP suit également de près l'évolution globale de l'aide publique au développement, et travaille avec les gouvernements et les partenaires afin d'anticiper et de réduire les risques de financement pour la période restante du cycle du Plan stratégique. Le FNUAP continuera de mettre l'accent sur la nécessité de faire preuve de solidarité internationale afin de soutenir les femmes et les filles les plus vulnérables en période de crise. Dans cette optique, le FNUAP rendra compte de l'impact de ses activités en démontrant son rôle unique dans les interventions face aux crises, et mènera des échanges proactifs avec les donateurs et les partenaires sur les besoins, les lacunes et les meilleurs canaux de financement pour minimiser la fragmentation et limiter l'imposition de conditions excessives.

B. Gestion des risques

91. L'actuelle crise de COVID-19 influence la manière dont le FNUAP assure son travail de gestion des risques, de protection, d'audit et d'investigation, du moins pendant la période d'accès limité aux opérations et aux activités programmatiques du Fonds en période de pandémie. Les modalités de diligence raisonnable sont le plus souvent maintenues. Les audits et les investigations qui requièrent de se rendre sur le terrain, d'accéder à des documents sur place ou de rencontrer en personne les intéressés sont actuellement examinés au regard de l'évolution récente de la situation. Le FNUAP a procédé à des ajustements à court terme, et il évalue actuellement les répercussions à moyen terme de l'épidémie sur ses fonctions d'assurance, de conseil et d'investigation afin de maintenir au plus haut niveau possible l'intégrité, l'efficacité et l'efficacé de l'utilisation et du suivi de ses ressources.

C. Évaluation du coût des trois résultats transformateurs du FNUAP

92. Alors qu'il reste dix ans à peine avant l'échéance de 2030, la communauté internationale doit prendre conscience qu'il est urgent d'atteindre les objectifs de développement durable. L'atteinte des trois résultats transformateurs du FNUAP nécessite des actions immédiates et accélérées de la part des pays, ainsi que des partenariats de coopération entre gouvernements et parties prenantes, tous niveaux confondus.

93. Le programme de transformation du FNUAP exige une véritable mutation en profondeur, au-delà des simples ajustements de routine. Ce programme ambitieux requiert des investissements substantiels dans différents secteurs. La mobilisation d'un large éventail d'investisseurs sociaux est nécessaire. Au-delà des acteurs traditionnels que sont les gouvernements, les donateurs et la société civile, un rôle plus important doit par ailleurs être dévolu au secteur privé, aux partenariats public-privé et aux individus.

94. En tant qu'organisation phare des Nations Unies sur les questions de santé sexuelle et reproductive et de droits en matière de reproduction, le FNUAP doit jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et la mobilisation de partenariats et d'investissements afin d'honorer les engagements de son programme de transformation à l'horizon 2030. À ces fins, le Fonds doit renforcer les éléments de preuve et les arguments solides étayant son plaidoyer, ses programmes et ses opérations orientés vers la vision 2030. La mise en avant d'arguments percutants d'ordre économique, fondés sur les droits et transformateurs représente l'investissement le plus opportun pour renforcer le plaidoyer et le dialogue politique fondés sur des données probantes. L'initiative portant sur l'évaluation des coûts et le financement contribuera à combler les déficits de financement en vue de l'atteinte des ODD.

95. En 2019, le FNUAP, en collaboration avec l'université Johns-Hopkins, l'université de Washington, l'université Victoria et Avenir Health, a évalué les [ressources nécessaires au niveau mondial](#) pour atteindre ces trois résultats transformateurs d'ici à 2030. Les conclusions préliminaires de ce travail ont été annoncées lors du Forum politique de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2019, et largement diffusées lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD25 en novembre 2019. Par ailleurs, le FNUAP a travaillé avec ces partenaires afin d'évaluer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les coûts et les résultats. Le FNUAP intensifiera ses actions de plaidoyer afin de mobiliser des ressources et de remédier ainsi aux déficits existants en la matière. Le FNUAP aidera également les pays à élaborer des dossiers d'investissement en vue de mobiliser des financements nationaux qui contribueront à l'obtention des résultats transformateurs, en exploitant les outils de modélisation des coûts et des conséquences.

96. L'exercice d'évaluation des coûts mettra également à profit la dynamique créée par le Sommet de Nairobi sur la CIPD25. Le FNUAP continuera d'aider les pays qui en font la demande à mettre en œuvre les engagements volontaires nationaux pris dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement et des ODD.

D. Vers des prévisions, une production de rapports, une visibilité et une reconnaissance améliorées

97. Le FNUAP emploie une approche de planification budgétaire globalement prudente et réaliste fondée sur des projections en matière de recettes. Son objectif est de minimiser le risque de déficits de financement ou de mesures d'austérité dans le cas où les projections ne se concrétiseraient pas. Bien que les prévisions de mobilisation de ressources pour 2020 semblent rassurantes, les prévisions seront difficiles à établir pour 2021, en particulier en ce qui concerne les ressources diverses, car leur affectation est plus complexe en raison de la multiplicité des sources de financement afférentes.

98. La transformation liée aux technologies de l'information et de la communication, qui doit être déployée d'ici fin 2021, devrait permettre de systématiser davantage le lien entre ressources et résultats, d'améliorer le suivi des prévisions en matière de revenus et de mieux appuyer la planification, l'affectation, la gestion et la communication des ressources, en fonction des besoins et résultats attendus. Actuellement, le projet de transformation des technologies de l'information et de la communication se trouve dans sa phase d'exécution, et les composantes des systèmes sont en cours de configuration. La phase de test devrait commencer au premier semestre 2021. Les fonctionnalités de prévision des produits, y compris les processus liés à la gestion et au suivi des activités de mobilisation des ressources et des partenariats, devraient être disponibles début 2021.

99. En outre, le FNUAP a maintenu les mesures clés adoptées en 2019 et 2020 visant à améliorer encore la transparence, la responsabilité et la visibilité des résultats, mais aussi à minimiser autant que possible les risques liés au caractère volontaire et volatile de ses financements. À la demande du Conseil d'administration, le FNUAP a revu le format et le contenu de son rapport annuel au sujet du dialogue structuré en matière de financement afin, précisément, d'améliorer la qualité des dialogues. Conformément au pacte de financement, le FNUAP travaille également à l'amélioration de ses publications annuelles au sujet de ses résultats et dépenses, grâce à l'optimisation

des instruments numériques tels que le [rapport annuel 2019](#) et les [rapports à l'échelle des pays](#), également disponibles en ligne. Le FNUAP multiplie en outre ses supports de visibilité et de reconnaissance, tels que les [pages consacrées aux donateurs](#) et les témoignages recueillis sur le terrain illustrant les résultats de contributions récentes des donateurs ainsi que les progrès concrets réalisés grâce à leur soutien.

100. En tant que membre actif de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), le FNUAP s'efforce de renforcer ses systèmes et ses outils de visualisation afin de faciliter la traçabilité de ses ressources (de base comme diverses) et la publication de rapports connexes. Ces informations et les résultats associés sont utilisés par les systèmes informatiques des gouvernements partenaires, les portails de données à l'échelle du système des Nations Unies et le portail des résultats du FNUAP. Conformément à la norme de l'IITA, les informations liées aux dépenses et aux résultats afférents sont présentées de façon à permettre une visualisation des résultats et dépenses par pays, par région et par donateur, dans le portail des résultats du FNUAP.

101. Afin d'optimiser la transparence, la visibilité et le suivi des contributions des États membres à ses ressources de base et fonds de financement commun, le FNUAP continue de renforcer ses systèmes de planification et de suivi des ressources afin de pouvoir contribuer efficacement aux demandes de données et de résultats, aux examens conjoints et aux rapports à l'échelle du système. Pour consolider les mécanismes de transparence et de reddition de compte relatifs à la gestion de ses ressources de base et diverses, le FNUAP assure le suivi et les comptes rendus des ressources conformément aux normes harmonisées d'information financière (ou « cube de données »), tel que convenu par les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et l'IITA. Le FNUAP soutient UN INFO, la plateforme du système des Nations Unies pour le développement consacrée à la planification, au suivi et aux rapports à l'échelle des pays. Des négociations sont en cours au sujet d'une architecture et d'un déploiement présentant une fonctionnalité de saisie unique des données et favorisant une appropriation nationale, afin de permettre une exploitation multiple des données saisies sur la plateforme UN INFO. Ce système sera intégré aux outils de gestion et d'établissement de rapports en lien avec la performance institutionnelle du FNUAP. Il sera entièrement harmonisé avec la fonctionnalité de compte rendu prévue au sein du système interne de planification des ressources du FNUAP en cours de développement.

102. Déterminé à poursuivre ses efforts en vue d'atteindre l'excellence en matière de gestion et de programmes et d'accéder à un plus haut degré de transparence, de responsabilité et de visibilité des résultats, le FNUAP accueille avec intérêt les suggestions des États membres. Le FNUAP s'est engagé à échanger avec les organisations partenaires des Nations Unies œuvrant sur des thématiques communes, et à profiter de leur expérience afin de poursuivre l'amélioration des dialogues structurés en matière de financement et d'assurer la mise en œuvre efficace du pacte de financement des Nations Unies.

E. Poursuite du plaidoyer et du dialogue en vue d'établir des périodes de financement de qualité

103. Le FNUAP continue d'insister systématiquement sur la nécessité de disposer de financements de qualité pour mener à bien sa mission, comme le soulignent l'examen quadriennal complet et le pacte de financement. Grâce à deux années consécutives de ressources de qualité et de bons résultats, le FNUAP est en bonne position pour mettre en œuvre les objectifs ambitieux définis dans le Programme 2030 ainsi que ses trois résultats transformateurs. C'est dans cette optique que le Fonds demande à la communauté des donateurs de s'engager en faveur de flux de trésorerie prévisibles, car ils revêtent une importance cruciale pour une gestion optimale des opérations. Le FNUAP encourage tous les gouvernements à relever leur niveau de contribution aux ressources de base, mais également à d'autres instruments de financement de qualité tels que les fonds thématiques. Les donateurs sont vivement encouragés à maintenir leurs engagements à fournir des contributions en temps voulu et à respecter les calendriers de paiement, afin de garantir l'optimisation des interventions du Fonds.

104. Le FNUAP tient également à remercier sincèrement tous les donateurs pour les recettes enregistrées en 2019 et durant les premiers mois de l'année 2020. Le FNUAP continuera de solliciter les conseils et l'appui de ses alliés et partenaires pour lutter à court et à moyen terme contre la pandémie de COVID-19, ainsi que pour remédier aux déséquilibres croissants entre les ressources de base et diverses, combler les déficits de financements mis en évidence dans le cadre de l'exercice d'évaluation des coûts, et mettre en œuvre les programmes humanitaires. Loin d'être incompatibles, les méthodes d'optimisation de chacun de ces flux sont le fondement de la stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP. Les progrès réalisés en matière de développement ces dix dernières années risquent aujourd'hui d'être réduits à néant pour des millions de personnes. Le FNUAP se tient prêt pour continuer à défendre un financement flexible, afin de permettre à toutes les femmes, toutes les filles et tous les jeunes, partout dans le monde, de concrétiser leurs aspirations et leurs droits.

105. Le FNUAP fait face à un paysage de financement du développement de plus en plus complexe à gérer : les ressources nationales publiques et privées augmentent, les sources de financement extérieures se diversifient, l'affectation sectorielle de l'aide publique au développement évolue, et les investissements dans les secteurs sociaux diminuent. L'atteinte des « trois zéros » nécessitera une augmentation importante des capacités et des ressources, mais aussi des évolutions en matière d'utilisation et de priorisation des ressources existantes. Le FNUAP poursuivra donc son action à l'échelle mondiale, tout en travaillant à la construction d'une approche ascendante et holistique à l'échelle des pays pour financer la réalisation des objectifs transformateurs. La nécessité d'accroître les volumes et la prévisibilité des financements de développement amène le FNUAP et ses partenaires à rechercher des sources de financement nouvelles et innovantes. Afin de diversifier ses financements pour qu'ils dépassent la simple aide publique au développement et de créer de nouvelles plateformes d'« investissement d'impact » dans les domaines clés de sa mission, le FNUAP poursuivra son engagement et sa collaboration avec des organismes publics et privés, non seulement pour mobiliser des ressources supplémentaires, mais aussi pour accroître l'efficacité des dépenses et favoriser la révision des priorités des budgets nationaux en vue d'atteindre les « trois zéros ».

VIII. Éléments de décision

106. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) prendre bonne note du rapport 2019-2020 du FNUAP sur le dialogue structuré en matière de financement (DP/FPA/2020/9) ;
- b) noter l'importance que revêtent des ressources de base (ou ordinaires) suffisantes et prévisibles, qui sont essentielles pour permettre au FNUAP d'accélérer la programmation en vue de mener à bien son Plan stratégique, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration, et de réaliser le Programme 2030 ;
- c) rappeler l'importance de la prévisibilité des financements, et exhorter les États membres à donner la priorité aux ressources de base et aux contributions pluriannuelles pour 2020 et les années à venir, car la baisse des ressources de base compromet la capacité du FNUAP à atteindre les résultats du Plan stratégique ; et
- d) inviter instamment les États membres à poursuivre leurs échanges avec le FNUAP, dans le cadre de dialogues structurés en matière de financement, concernant l'abandon des contributions affectées à des usages très spécifiques au profit de ressources de base flexibles, et à respecter les engagements du pacte de financement se renforçant mutuellement.
